

COMPAGNIE DU ESCADRON
XXXXXX

UNITÉ (CLAIR) **BT**

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
N° 589/1990

BORDEREAU D'ENVOI
CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

Date 15.11.1990 CR

Destinataires

VU
Chef E.M.

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
Courant nuit du 5 au 6 juillet 1990.

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)
Victime : P , B

OBJET DE LA PROCÉDURE

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE

FLAGRANT DÉLIT

COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

SCELLÉ(S)

INVENTAIRE JOINT

PHÉNOMÈNE INSOLITE DANS CHAMP DE MAIS EN CULTURE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
01	Procès-verbal de synthèse.
02	Procès-verbal de transport, constatations et mesures prises.
03	Croquis de l'état des lieux et du cratère.
04	Planche Photographique (découverte du site).
05	Planche Photographique (Prospection du site).
06	Audition de P , B
07	Bulletin du centre de la météorologie de l'Eure.

ABBEVILLE

13 NOV. 1990

D.G.G.N. *de*

LEGION DE GENDARMERIE

07.11.90 006169

DESTINATAIRE

GENDARMERIE NATIONALE

REGION DE GENDARMERIE

N° 12691/3

18 NOV. 1990

Destination

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

1 Monsieur le Préfet

1 Monsieur le Général, Commandant la Région aérienne

1 Monsieur le Ministre de la défense (DGGN - Bureau défense opérations)

1 AUX ARCHIVES

SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

LE 198

SIGNATURE ET CACHET

14 NOV. 1990
4241

Compagnie
Résidence:
BT

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES-VERBAL
DE SYNTHESE

N° PV/AN	N° PCE	N° FOLIO
00589/90	01	1

ANALYSE ET REFERENCES:
Phénomène insolite dans un champ à

Ce jour : onze octobre mil neuf cent quatre vingt dix
à : quatorze heures et huit minutes
nous soussigné : A , F , de la Compagnie de
en résidence à BT officier de police judiciaire,
vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

EXPOSE DES FAITS

Le 07 Juillet 1990, vers 18 heures 30, le Gendarme de permanence à la Brigade territoriale de est informé qu'un phénomène non explicable dans l'immédiat s'est produit sur le territoire de la commune de

Le correspondant de ce militaire, Monsieur P B , prétend avoir découvert un cratère dans l'un de ses champs de maïs.

Immédiatement, l'Adjudant M J , commandant la Brigade territoriale de et le Gendarme L P se transportent sur les lieux et nous rendent compte de la situation.

Nanti de renseignements complémentaires, nous informons de ces faits Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de et en rendons compte au Lieutenant-Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie

Les militaires précédemment désignés ainsi que le Gendarme T B Officier de Police Judiciaire de l'Equipe de Recherches de la Compagnie de Gendarmerie nous ont assisté dans l'exécution de nos investigations.

SYNTHESE DE L'AFFAIRE

Le 06 Juillet 1990, au cours de la matinée, Monsieur P qui exerce en propriété la profession d'agriculteur à , se rend sur son champ de maïs qui se trouve à proximité de son habitation. Il constate immédiatement qu'un cratère, en forme de couronne dont le centre est constitué par un relief conique s'est formé au cours de la nuit. L'intéressé, après discussion avec son épouse fait un rapprochement avec un bruit d'explosion que cette dernière prétend avoir entendu au cours de la nuit sans pouvoir en situer l'heure avec précision.

Monsieur P ne parvenant pas à définir exactement l'origine de l'objet de son constat, et subissant un préjudice, décide de faire une déclaration à la Brigade de Gendarmerie de

ENQUETE

Le 07 Juillet 1990, nous nous transportons sur les lieux. Nous sommes mis en présence d'une excavation en forme de couronne dont le plus grand diamètre
L'O.P.J.

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL
DE SYNTHESE

N°PV/AN
00589/90

N°PIECE
01

N°FEUILLET
2

mesure 20 metres et le plus petit 10 metres. Le contour est presque régulier. Au centre nous remarquons la présence d'un relief de forme conique. Un volume de terre que nous estimons à 30 metres cubes a été projeté régulièrement à la périphérie extérieure. Aucune trace d'explosion n'est visible. Les plants de maïs situés à proximité semblent avoir subi un effet de souffle.....
.....(PIECE N°02)

Des premières constatations trois hypothèses semblent pouvoir être retenues :

- La cavité est la conséquence de l'explosion d'un projectile enfoui depuis le dernier conflit.
- La cavité est la conséquence de la chute d'un accessoire d'avion.
- La cavité est la conséquence de la chute d'une météorite.

Nous faisons procéder immédiatement à la mesure de la radioactivité. cette opération exécutée à notre demande par un Officier du Corps de sapeurs pompiers de donne un résultat négatif.

Un relevé de l'état des lieux est effectué en vue de l'établissement d'un croquis.....(PIECE N°03)

Nous faisons procéder à la protection du site en vue de la réalisation de clichés et de constatations plus précises différées au lendemain en raison de l'approche de la nuit tombante.

Ce même jour, le Gendarme L procède à l'audition du propriétaire des lieux, Monsieur P B . L'intéressé ne peut nous donner de renseignements plus précis que ceux qu'il nous a communiqués à l'origine .
.....(PIECE N°04)

Le 08 Juillet 1990, le concours d'un hélicoptère de la Section aérienne de la Gendarmerie à nous est accordé. De cet appareil plusieurs clichés photographiques sont réalisés.....(PIECE N°05)

Des la fin de nos constatations, nous adressons un message à la Direction Générale de la Gendarmerie par la voie hiérarchique en vue de provoquer une information à l'adresse du S.E.P.R.A à TOULOUSE.

Nous ordonnons le maintien en l'état du site ainsi que sa protection.

À notre demande, les militaires de la Base Aérienne à nous informent qu'ils n'ont enregistré aucun incident technique au cours de la nuit du 05 au 06 Juillet 1990. Un bulletin météorologique nous est communiqué (annexé au présent procès-verbal).

Le 11 Juillet 1990, nous accompagnons Monsieur VI , Ingénieur au S.E.P.R.A à TOULOUSE et Monsieur P , Directeur de Recherche au C.N.R.S. Après l'exécution de divers prélèvements de roches et l'examen des lieux, les intéressés décident de faire procéder à des fouilles.

Le 12 Juillet 1990, les fouilles sont entreprises à l'aide d'une excavatrice de type POCLAIN. Par couches successives, jusqu'à la profondeur de moins 04 mètres une recherche est effectuée. de nombreux débris provenant d'une munition pouvant être une bombe sont découverts. Leur examen laisse à penser qu'ils ont subi une explosion récente. La formation de cavités, des brisures de silex et la présence en plusieurs endroits de traces noires pouvant provenir d'une combustion ont été constatés.

CLOTURE

De l'enquête effectuée, il semble que les faits constatés résultent de l'explosion d'une munition pouvant être une bombe enfouie depuis le dernier
L'O.P.J.

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL
DE SYNTHESE

N° PV/AN
00589/90

N° PRCR
01

N° FIMLET
3

EMAA/SPRO

conflit. Les causes de cette explosion n'ont pas été définies.

Fait et clos à le 11 Octobre 1990

l'Officier de Police Judiciaire.

D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES-VERBAL
DE TRANSPORT DES CONSTATATIONS
ET DES MESURES PRISES

N°PV/AN
00589/90

N°PVET
02

N°PVETET
1

ANALYSE ET REFERENCES:
PHENOMENE INSOLITE DANS UN CHAMP A

Le jour : seize juillet mil neuf cent quatre vingt dix
à : quatorze heures et trente quatre minutes
Le sousigné : A , F , de la Compagnie de
en résidence à B , officier de police judiciaire,
et les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

SITUATION A L'ARRIVEE DES ENQUETEURS

Le 7 Juillet, 1990. à 18 heures 50, l'adjudant M. commandant la Brigade territoriale de et le Gendarme L de cette même unité se transportent à . Ce transport fait suite à un appel téléphonique de Monsieur P B agriculteur en cette commune au lieu dit

Monsieur P prétend avoir constaté sur un champ de maïs qui jouxte sa propriété, la présence d'une excavation dont la formation lui semble inexplicable. Ce phénomène se serait produit au cours de la nuit du 5 au 6 Juillet 1990.

Sur les lieux, les enquêteurs ci-dessus désignés sont reçus par le maître de maison qui les conduit sur les lieux qui se trouvent à une centaine de mètres de son habitation. Ils y constatent l'existence d'un cratère en forme de couronne dont le centre est constitué un relief conique. Aucune explication quant à la formation de cette cavité ne peut être retenue mais quelques rapides vérifications permettent de rejeter toute idée de malversation. De plus Monsieur P prétend que les lieux ont été maintenus en état.

Dès ses premières constatations, l'Adjudant M nous rend compte de la situation. Nous nous transportons sur les lieux. Nous sommes accompagné par le Gendarme L B , Officier de Police Judiciaire de l'Equipe de Recherches de

MESURES PRISES

Des premiers éléments de l'enquête, il résulte que trois hypothèses nous semblent pouvoir être privilégiées et nous laissent à penser que la cavité est la résultante de :

- L'explosion d'une munition enfouie depuis le dernier conflit.
- La chute d'un accessoire d'avion.
- La percussio n d'une météorite.

Nanti de ces renseignements nous avons fait immédiatement protéger les lieux en en interdisant l'accès.

Nous avons rendu-compte de la situation au Lieutenant-Colonel F commandant le Groupement de Gendarmerie de et en avons informé Monsieur L'O.P.J.

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES-VERBAL
DE TRANSPORT DES CONSTATATIONS
ET DES MESURES PRISES

N°PV/AN	N°PAGE	N°FEUILLES
00589/90	02	2

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de

Monsieur le Maire de la commune de _____ a été prévenu par l'Adjudant M _____

Nous avons fait transmettre par la voie hiérarchique une information au Service d'Etude des Phénomènes de Rentrées en Atmosphère (S.E.P.R.A) à _____

Après avoir fait mesurer la radioactivité par un Officier du Corps de sapeurs pompiers de _____ nous avons décidé, en raison de la nuit tombante, de différer la suite de nos investigations au lendemain.

Le 09 Juillet 1970, nous avons fait procéder à un relevé en vue de l'établissement d'un croquis de l'état des lieux ainsi qu'à la prise de photographies en surface et aériennes avec le concours d'un hélicoptère de la Section aérienne _____

Une recherche minutieuse d'indices en surface ne permet de privilégier l'une des hypothèses retenues.

Nous avons adressé une demande de bulletin météorologique aux militaires de la Base aérienne _____ à _____. A cette occasion, il nous est précisé qu'aucun incident aérien n'a été signalé sur le territoire.

ETAT DES LIEUX

L'exploitation agricole de Monsieur P _____ B _____ est située au lieu-dit " _____ " sur le territoire de la commune de _____. Elle se trouve à 4km200 à l'Ouest de l'agglomération de _____. Elle est desservie par le chemin vicinal N°. Le lieu-dit est constitué par la propriété P _____ et quatre autres habitations _____.

Le champ où se sont produits les faits est à trente mètres du bâtiment d'habitation de l'exploitation et le cratère se situe à une centaine de mètres de la. Il est planté de maïs. Il est constitué en surface par une terre souple que l'on nous a dit d'origine sédimentaire. On n'y relève aucune trace d'humidité, il n'y a pas plu depuis plusieurs jours.

Le mouvement de terrain observé a la forme d'une couronne dont la plus grande circonférence mesure 20 mètres de diamètre et la plus petite 10 mètres. Il a une figure géométrique assez régulière. L'excavation est de profondeur variable mesurant de 1m40 à 2 mètres en certains endroits. En son centre se trouve un relief de forme conique ne dépassant que de très peu le niveau général du sol. A la périphérie nous remarquons qu'une importante projection de terre a eu lieu, nous évaluons celle-ci à un volume de trente mètres cube environ. Elle a une forme circulaire et à ses abords nous constatons que le maïs est couché et semble avoir été soufflé.

En surface, aucun débris de munition ou d'explosif n'est visible. Aucune trace de combustion n'a été découverte. Cependant, nous avons constaté la présence de morceaux de silex brisés se trouvant à proximité d'une cavité, sorte de cheminée, creusée dans le relief central.

En la présence de Monsieur V _____, Ingénieur au S.E.P.R.A et de Monsieur P _____, directeur de recherche au C.N.R.S nous avons assisté le 11 Juillet 1970 à une prise de prélèvements de roches et le 12 Juillet 1970 à la fouille du site. A l'aide d'une excavatrice de type POCLAIN, la terre a été enlevée par couches successives jusqu'à une profondeur de quatre mètres. Au cours de cette opération, des débris métalliques provenant d'une munition ont été découverts.

L'O.P.J.

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES-VERBAL
DE TRANSPORT DES CONSTATATIONS
ET DES MESURES PRISESN°PV/AN
00589/90N°PAGE
02N°FOLIO
3

Nous avons constaté la présence de traces de couleur noires sur certaines roches et la formation de cavités pouvant être des cheminées résultant de la poussée des gaz.

Aucun indice n'a permis de définir sur place les causes de l'explosion.

MESURES DIVERSES

Monsieur le Procureur de la République et Monsieur le Sous-Préfet ont été tenus informés du déroulement de cette affaire.

Fait et clos à le 16 juillet 1990

L'Officier de Police Judiciaire.

G E N D A R M E R I E

N A T I O N A L E

G R O U P E M E N T

C O M P A G N I E

A N A L Y S E D E S F A I T S : C R A T E R E D A N S C H A M P D E M A I S

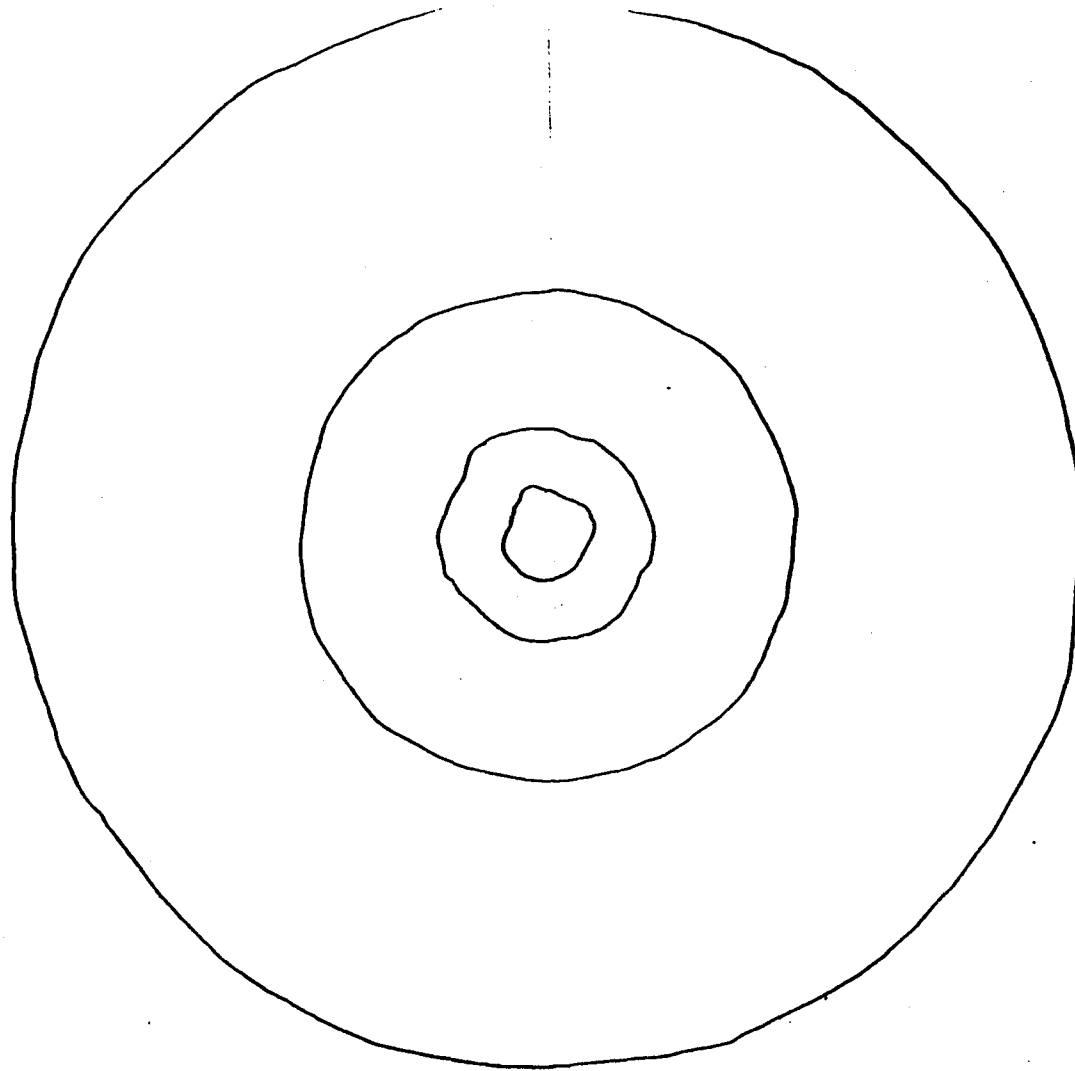
Procès-verbal n° 589 en date du 07 juillet 1990 BT

Victime : P , 8

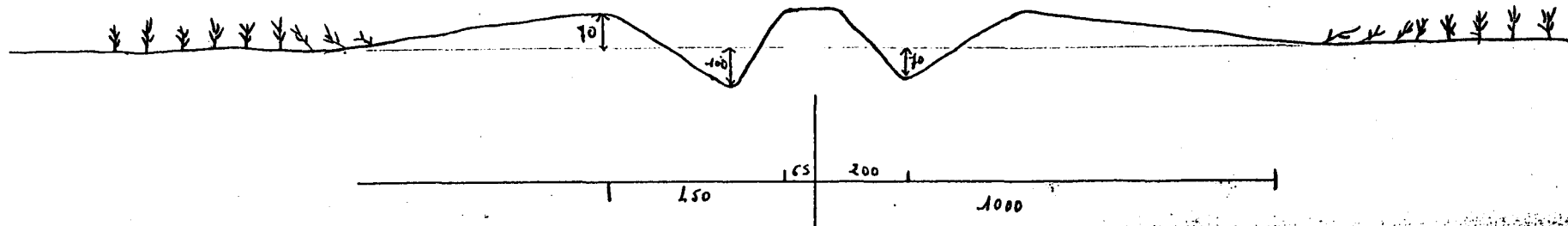
-- CROQUIS D'ETAT DES LIEUX ET DU CRATERE --

Echelle 1/100

vue de dessus



vue en coupe



90307163/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
 ce jour sept juillet mil neuf cent quatre vingt dix, à dix huit heures cinquante minutes,
 nous soussigné(s) L. P., gendarme, à la compagnie de , en résidence à la brigade de , agent de police judiciaire.
 vu les articles -----20 et 75 à 78----- du code de procédure p

rapporçons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
 P, B

SEX, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (S) (S)
 M, SITUATION DE L'ÉPOUSE

FILIAISON (DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RICHIEUS) marié 2 enfant

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PRÉNOM (S)
 , agriculteur

de nationalité Française, qui nous déclare :-----
 "Je suis propriétaire d'un champ de maïs au lieu-dit
 , d'une superficie de 5
 hectares.-----
 "Hier, le 6 juillet 1990, je me suis rendu compte de la
 présence d'une sorte de cratère dans mon champ. Un cratère
 s'étalant sur un diamètre d'une vingtaine de mètres avec un
 noyau d'un diamètre de 8 mètres à peu près.-----
 "A l'intérieur, dans le milieu du cratère, il s'est formé
 butte de terre.-----
 "Ce cratère donnait l'impression que la terre se serait
 affaissée dans un premier temps, pour remonter ensuite et
 être propulsée sur plusieurs mètres.-----
 "Le maïs a été déchiqueté et recouvert par la terre.-----
 "Cela ressemble un peu, comme au mode d'un volcan en érupt
 "Je précise que ma femme a entendu un bruit, comme une sor
 "d'explosion, dans la nuit du 5 au 6 juillet 1990.-----
 "suite à ce bruit, nous avons pensé qu'il pouvait s'agir
 d'un avion et nous ne sommes pas sortis.-----
 "ce n'est que dans la matinée du 6 juillet 1990, que nous
 nous sommes aperçus de la formation de ce cratère.-----
 "Je n'ai aucune idée comment ce cratère a pu se former.-----
 "Je n'ai plus rien à ajouter.-----
 "Le 7 juillet 1990, à 19 heures 05 minutes.-----
 "Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et
 la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y
 changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue: L.A.P.J.

A signé au carnet de déclarations.

J N D E L A M E T E O R O L O G I E N A T I O N A L

17 JUIL. 1990

CENTRE DEPARTEMENTAL
de la METEOROLOGIE
BASE AERIENNE

Centre
Départemental
de la Météorologie

PIECE N° 7



Monsieur le Commandant
de la Brigade de Gendarmerie

le 12 Juillet 1990.

Conditions météorologiques observées dans la nuit du 05 au 06 Juillet 1990
entre 22 H 00 et 06 H 00 légales

N.B. : + Fermeture de la station météorologique de la Base Aérienne
entre 19 H 30 et 04 H 30 (heure légale). Pendant cette période, pas
d'observation humaine mais fonctionnement de la station automatique
qui ne délivre malheureusement pas la visibilité et l'état du ciel.

+ Il n'a pas plu durant toute la période considérée: pas de précipi-
tations

Heure légale	Vent	QNH (Hpa)	QFE (Hpa)	Température air (°C)	pt de Rosée	
22 H 00	280° 15 Kt	1013	998	14	09	
23 H 00	280° 13 Kt	1014	999	14	09	
00 H 00	270° 10 Kt	1015	999	13	09	
01 H 00	260° 09 Kt	1016	1000	13	09	
02 H 00	270° 11 Kt	1016	1001	13	09	
03 H 00	260° 11 Kt	1017	1001	12	09	
04 H 00	270° 12 Kt	1017	1001	12	09	
05 H 00	270° 11 Kt	1018	1002	12	09	Visibilité 10 km
06 H 00	270° 10 Kt	1018	1002	12	09	Visibilité 10 km

Etat du ciel : à 05 H 00 : 3/8 à 2500 ft + 5/8 à 5300 ft
à 06 H 00 : 4/8 à 2500 ft - 6/8 à 5300 ft.

00303163

1

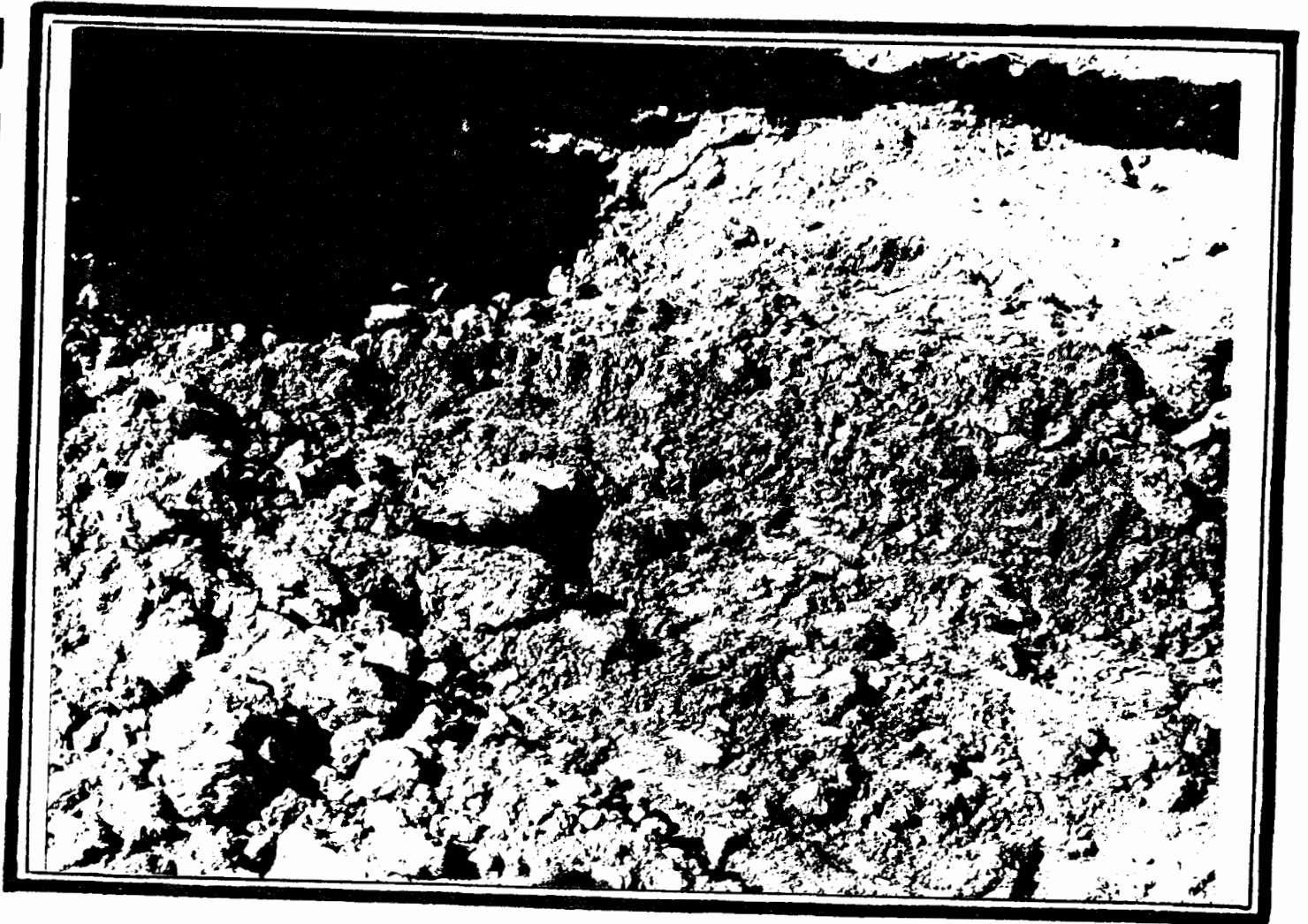


PHOTO N° 1

Début du terrassement.

2



PHOTO N° 2

Recherche à l'aide d'un détecteur de métaux

3



PHOTO N° 3

Observation des opérations par un responsable du C.N.R.S.

4

1937-1938

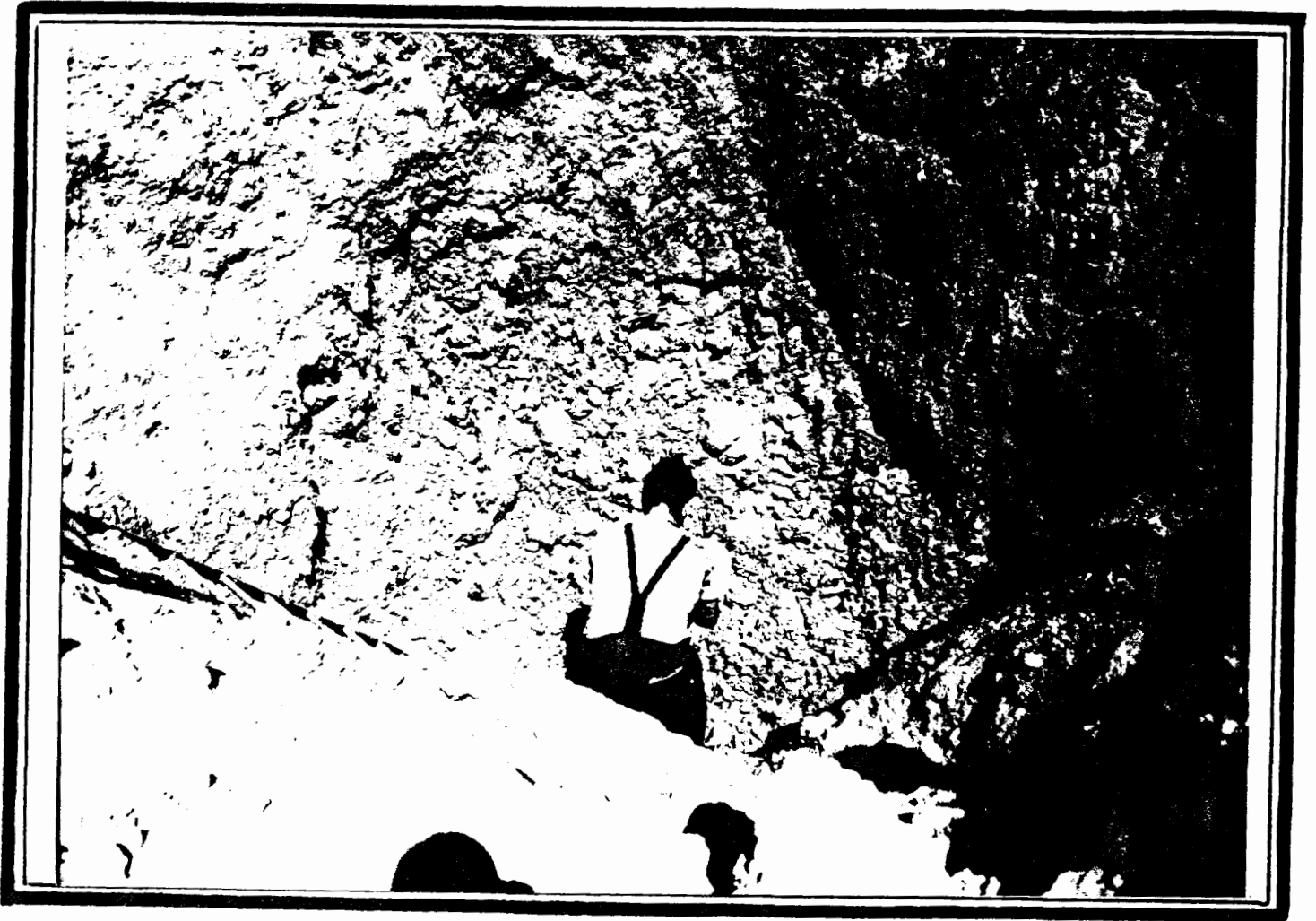


PHOTO N° 4

Recherches au fur et à mesure des fouilles

5

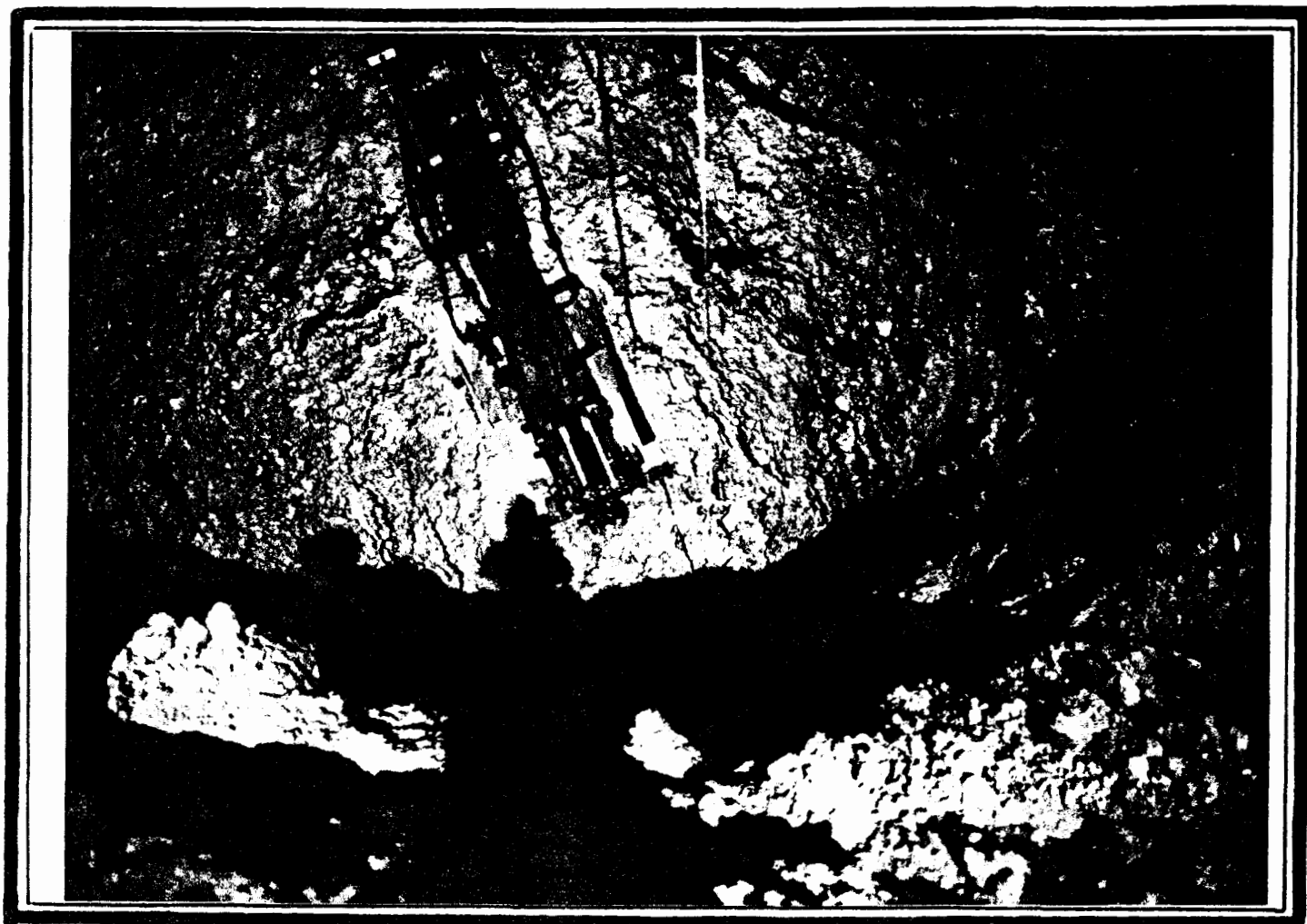


PHOTO N° 5

Couche de terre noirâtre qui laisse
supposer l'emplacement de l'engin explosif

6

20707163

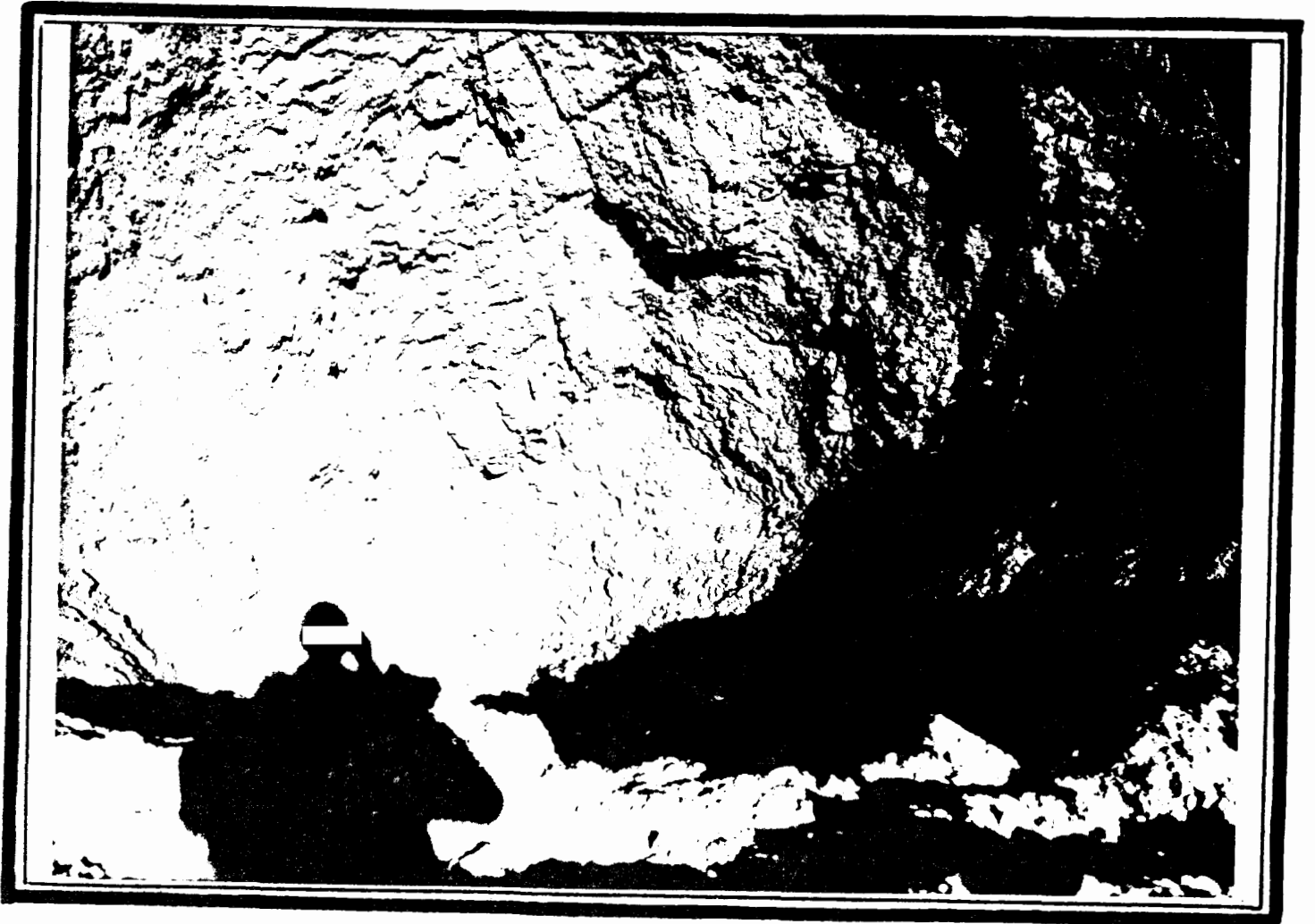


PHOTO N° 6

Limite des opérations de terrassement

7

1953



PHOTO N° 7

Aperçu des travaux réalisés



PHOTO N° 8

Aperçu de la profondeur de la fosse

9

507 33



PHOTO N° 9

Découverte d'un objet métallique

10

183



PHOTO N° 10

Cheminée qui a pu être provoquée par
les gaz

11

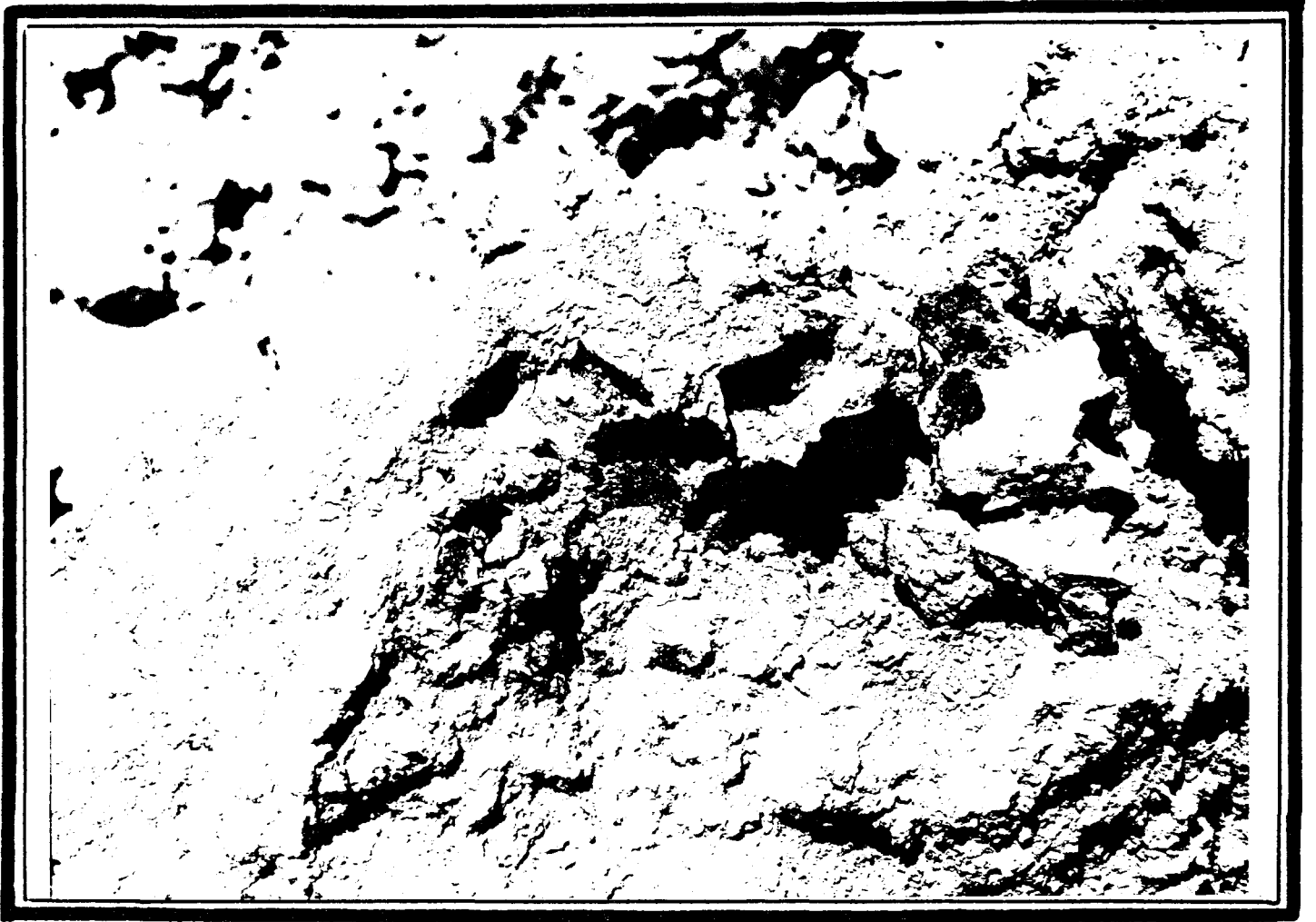


PHOTO N° 11

Etat des silex

12

03

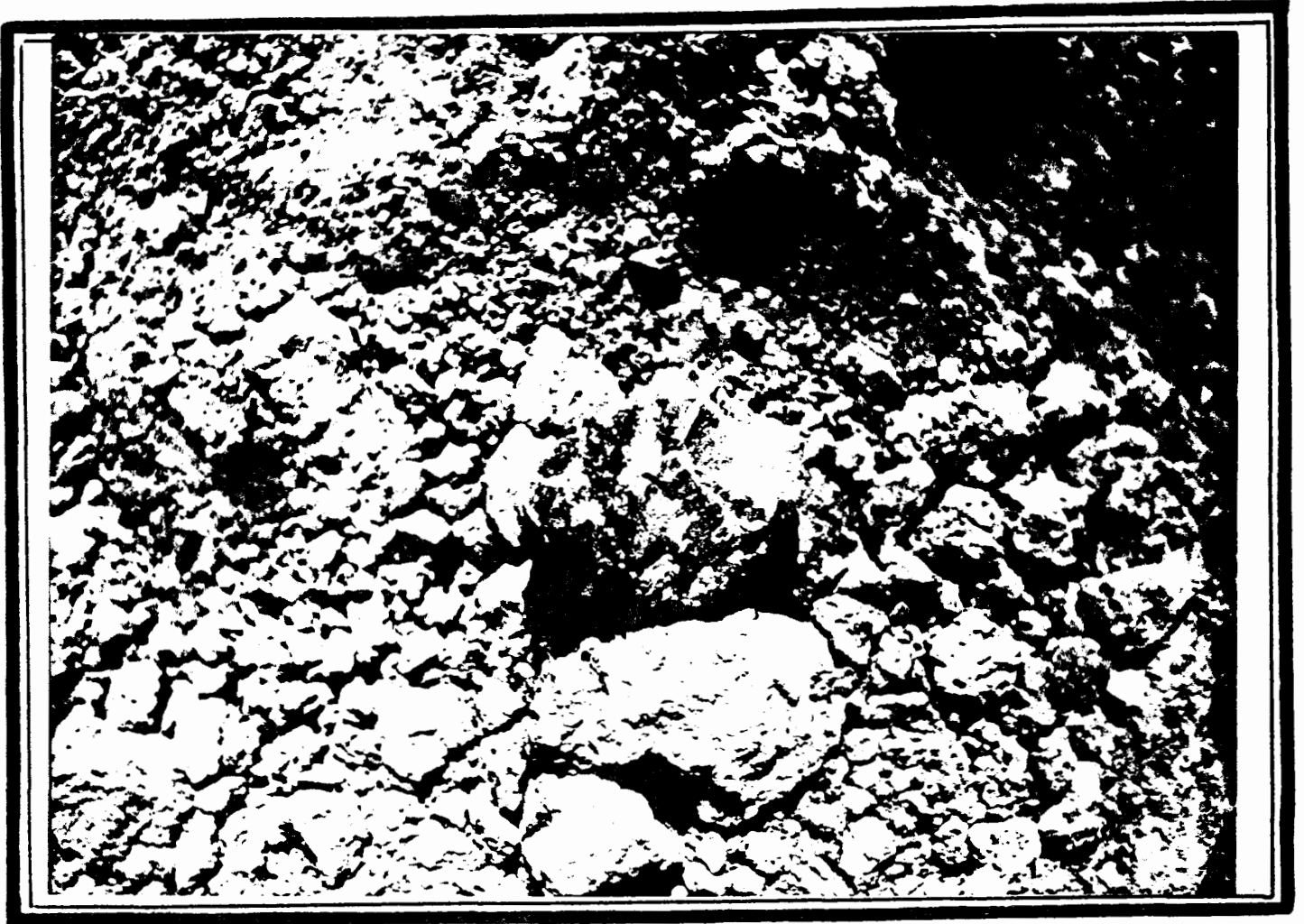


PHOTO N° 12

Traces noirâtres sur des pierres calcaires

13

103

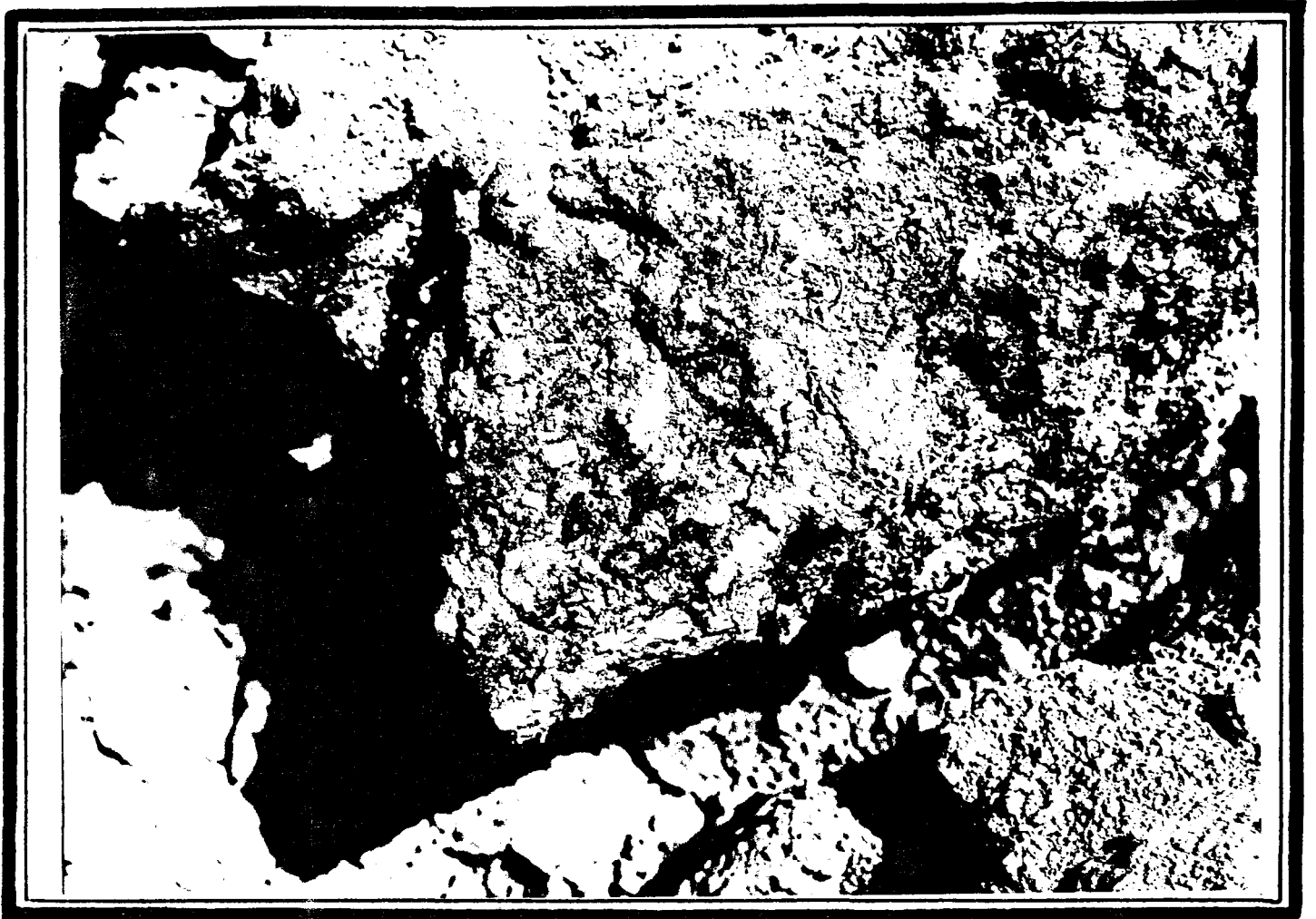


PHOTO N° 13

Autres traces sur de la terre issue du
sous-sol



PHOTO N° 14

Vue d'une autre pierre en partie grisée

90307103

PARTIE AFFERENTE AUX OBJETS METALLIQUES

DECOUVERTS AUX COURS DES FOUILLES

PHOTOS 15 A 27

se sont les prises de vue des objets
découverts au fur et à mesure du terrasse
ment



16

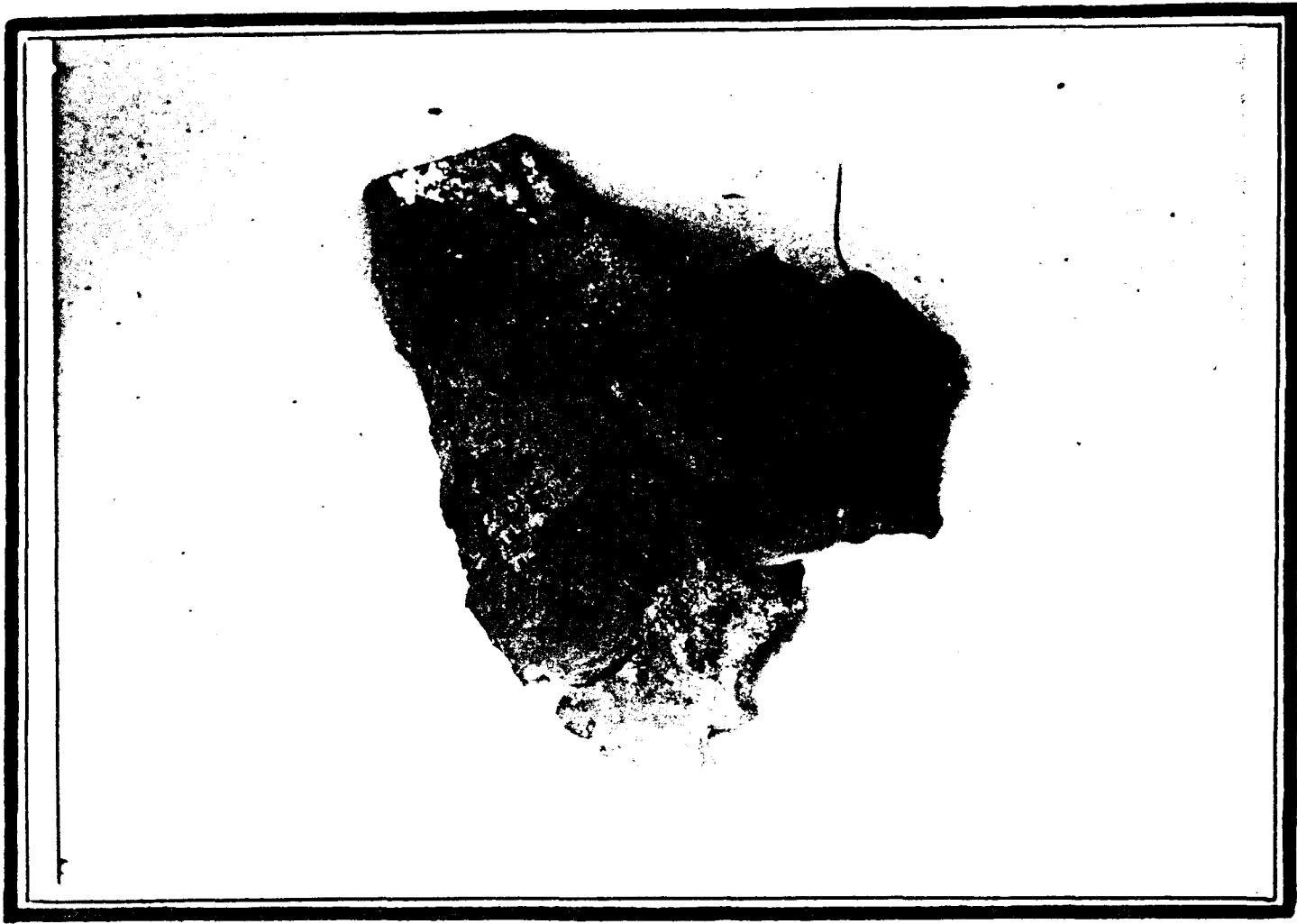
33



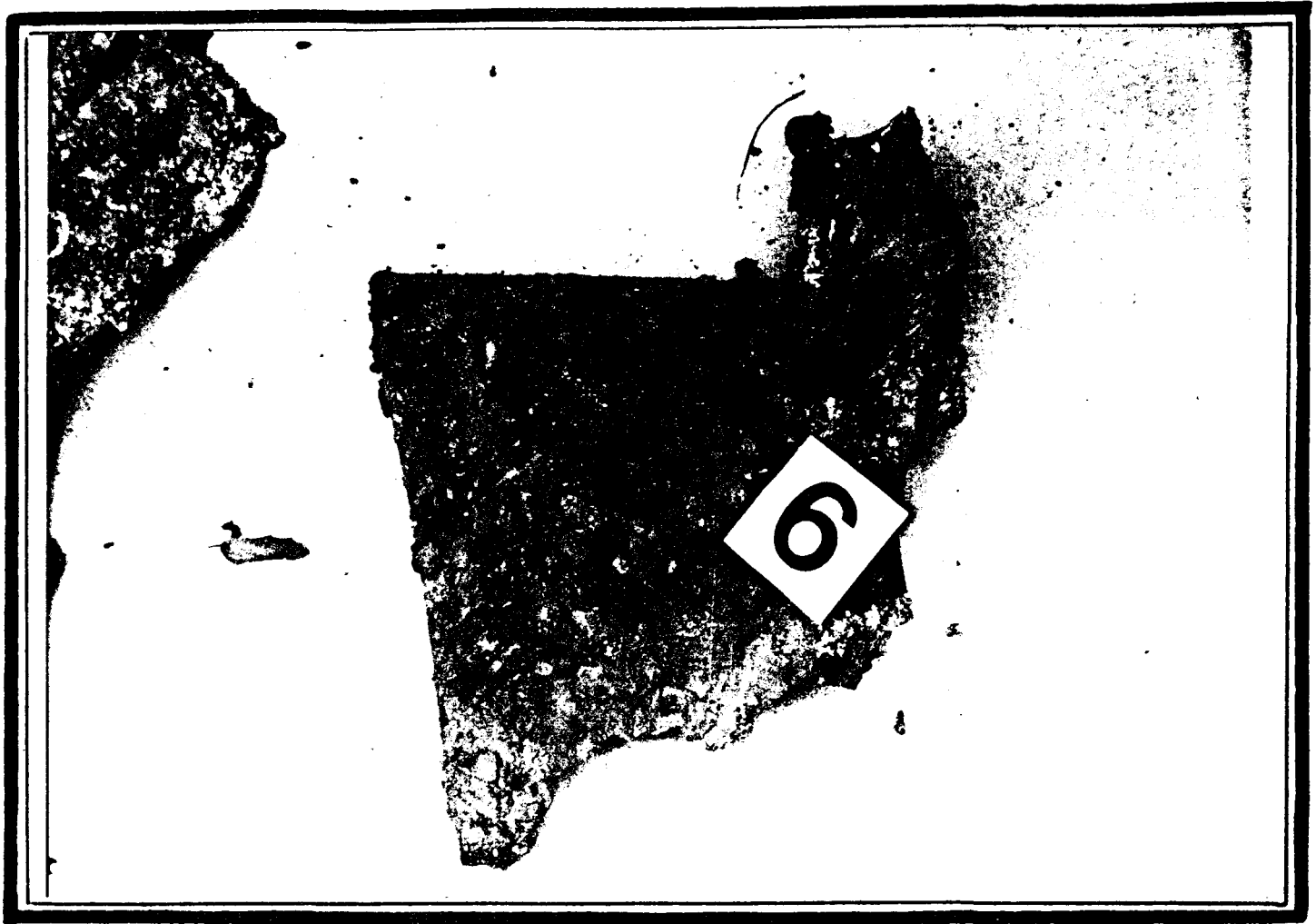


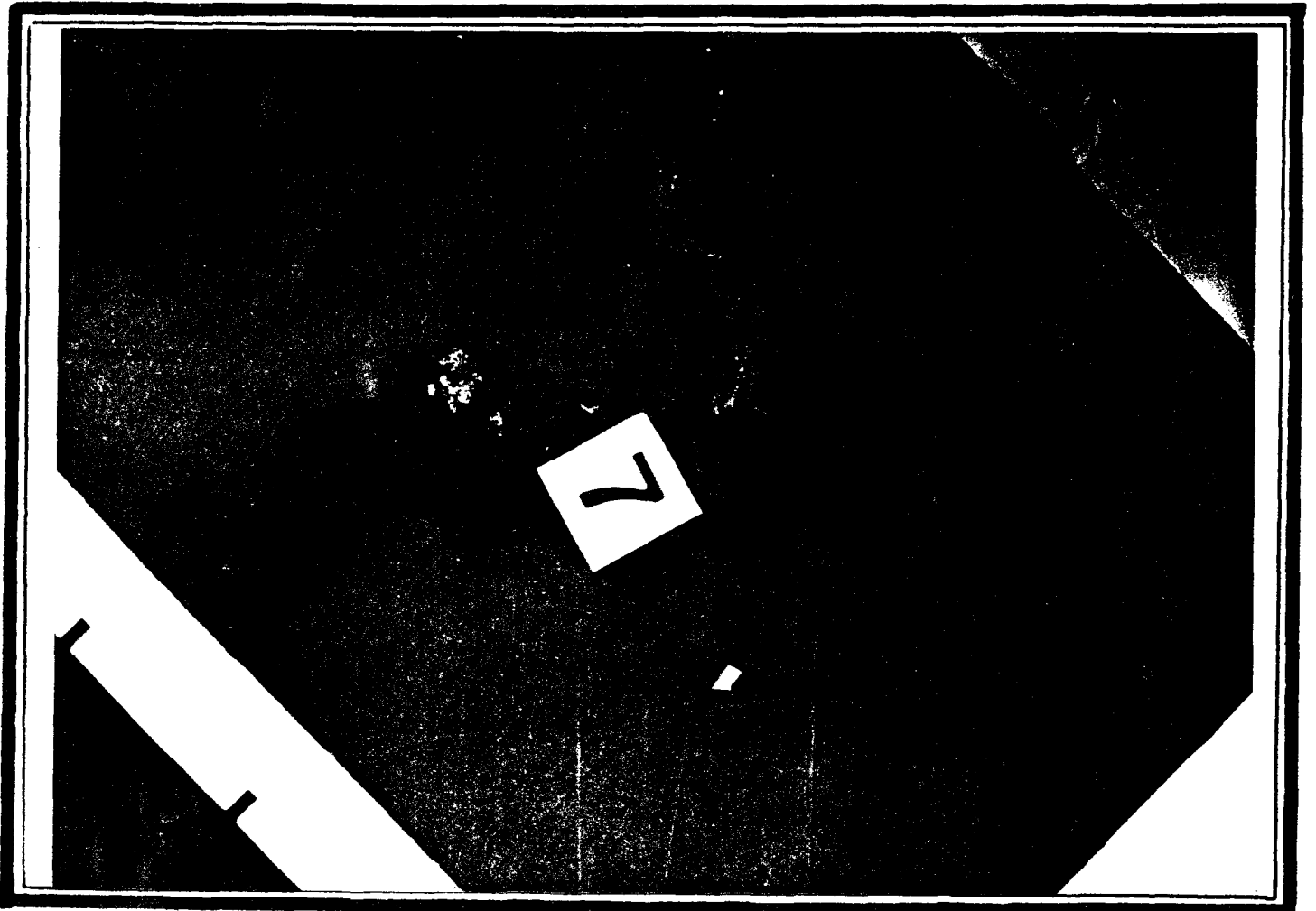
18

3



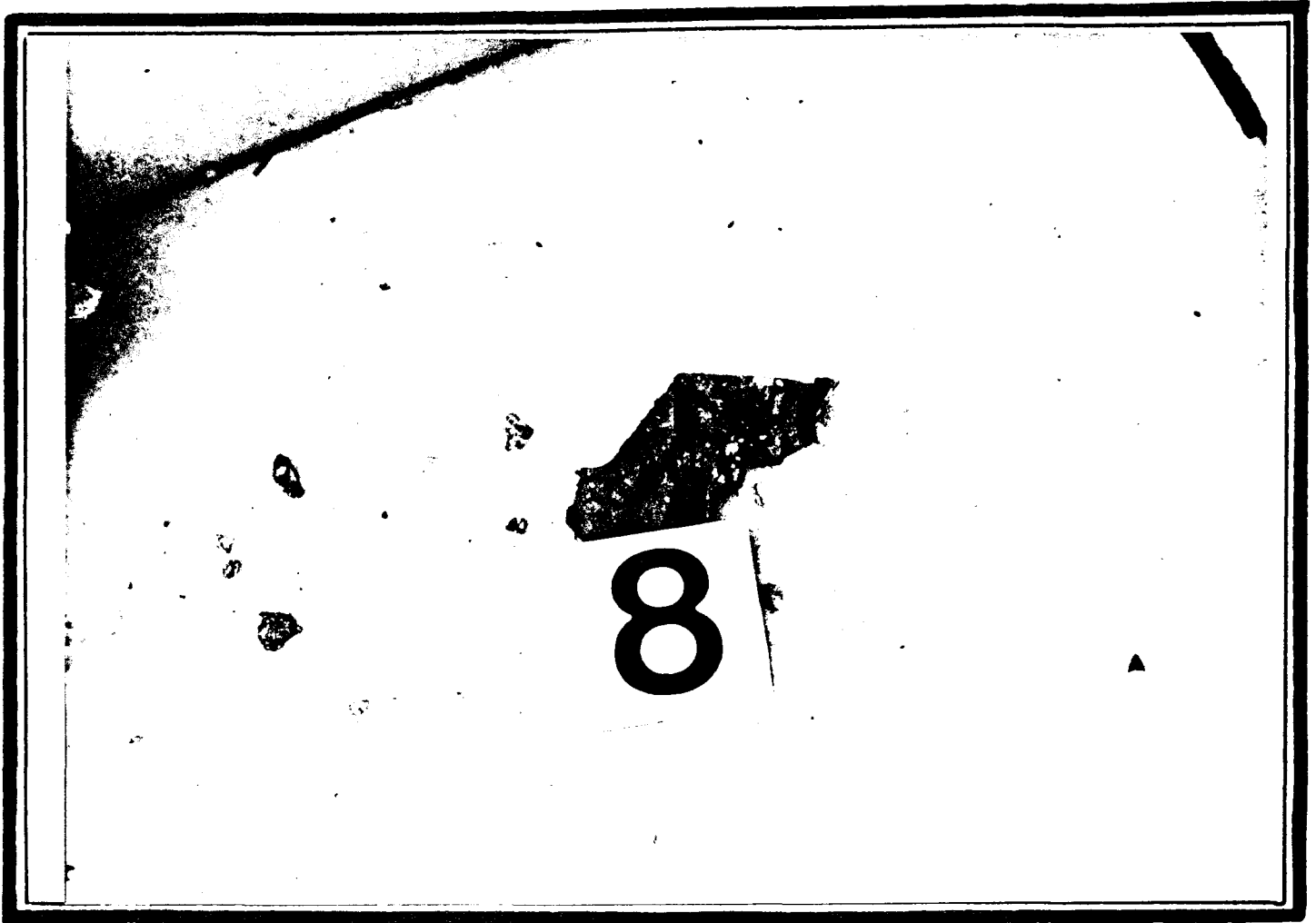




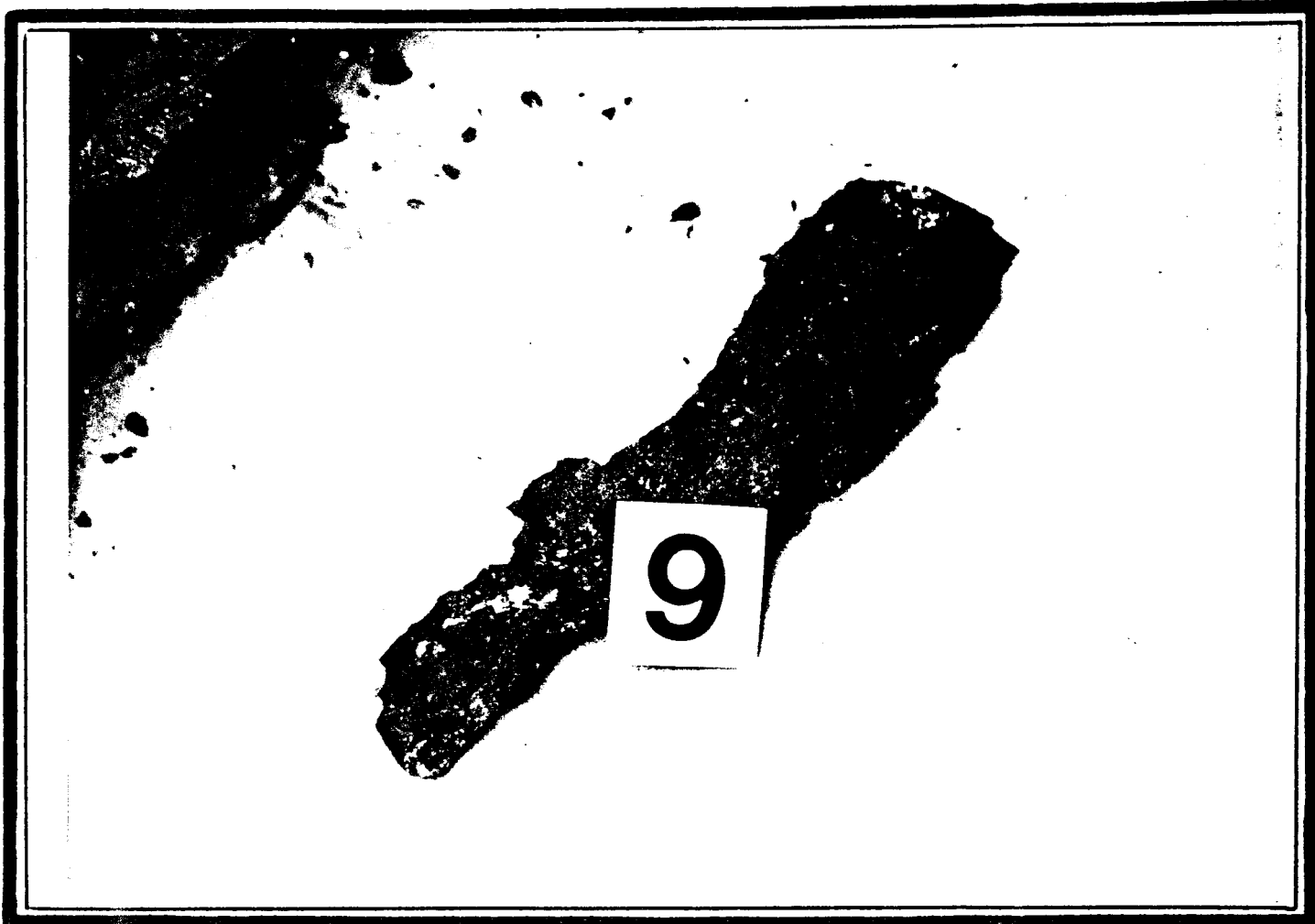


22

63



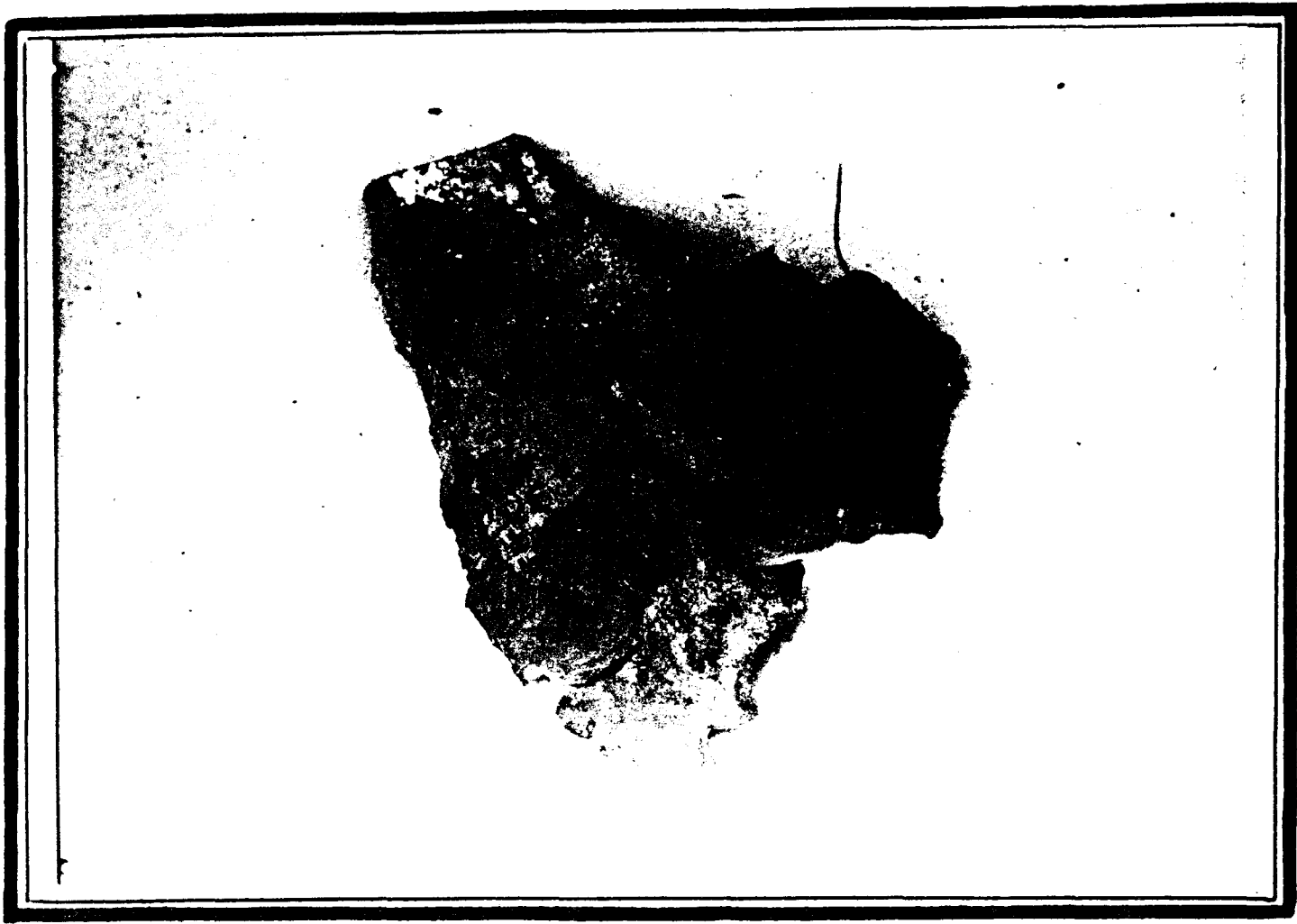
23



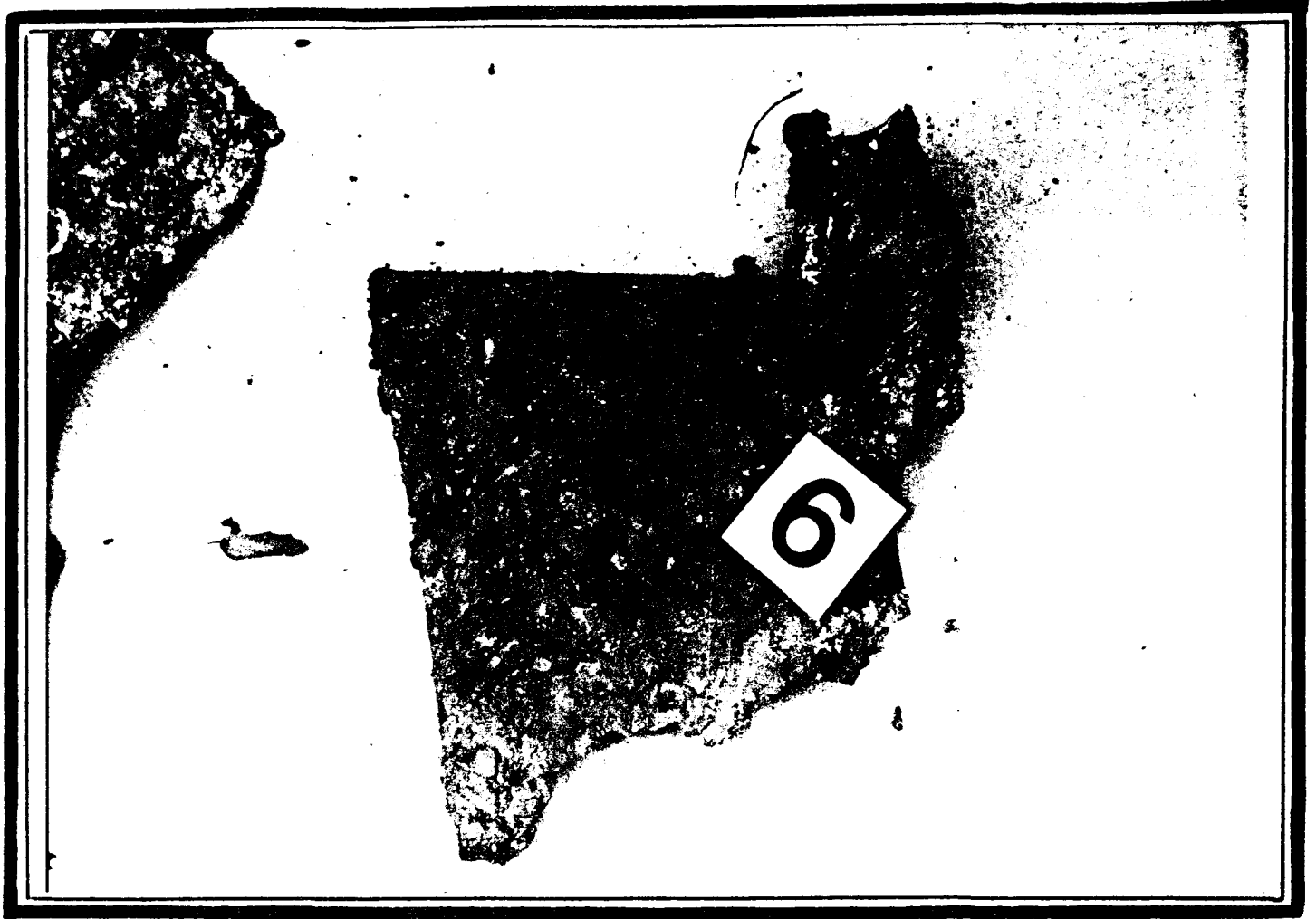


18

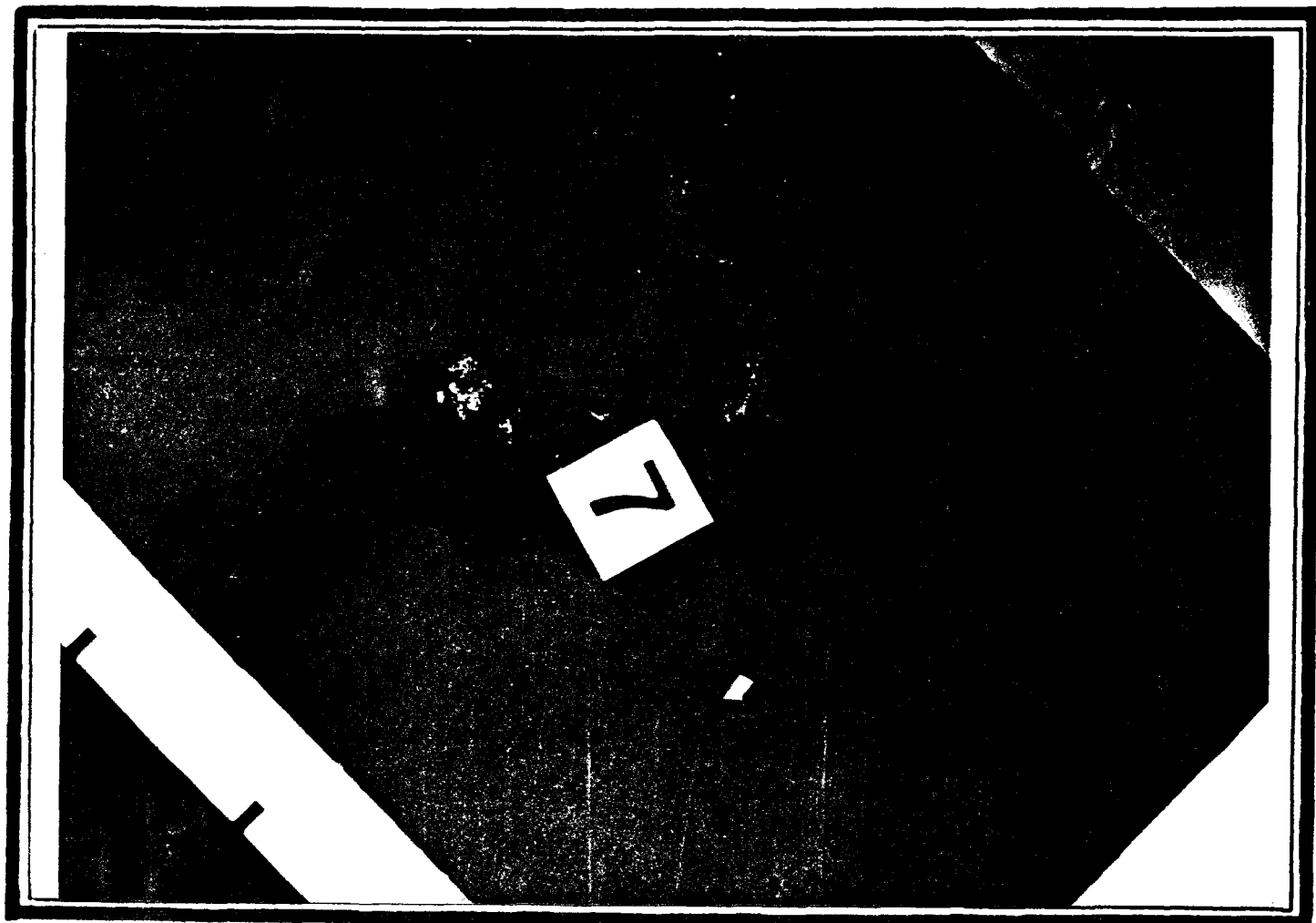
3





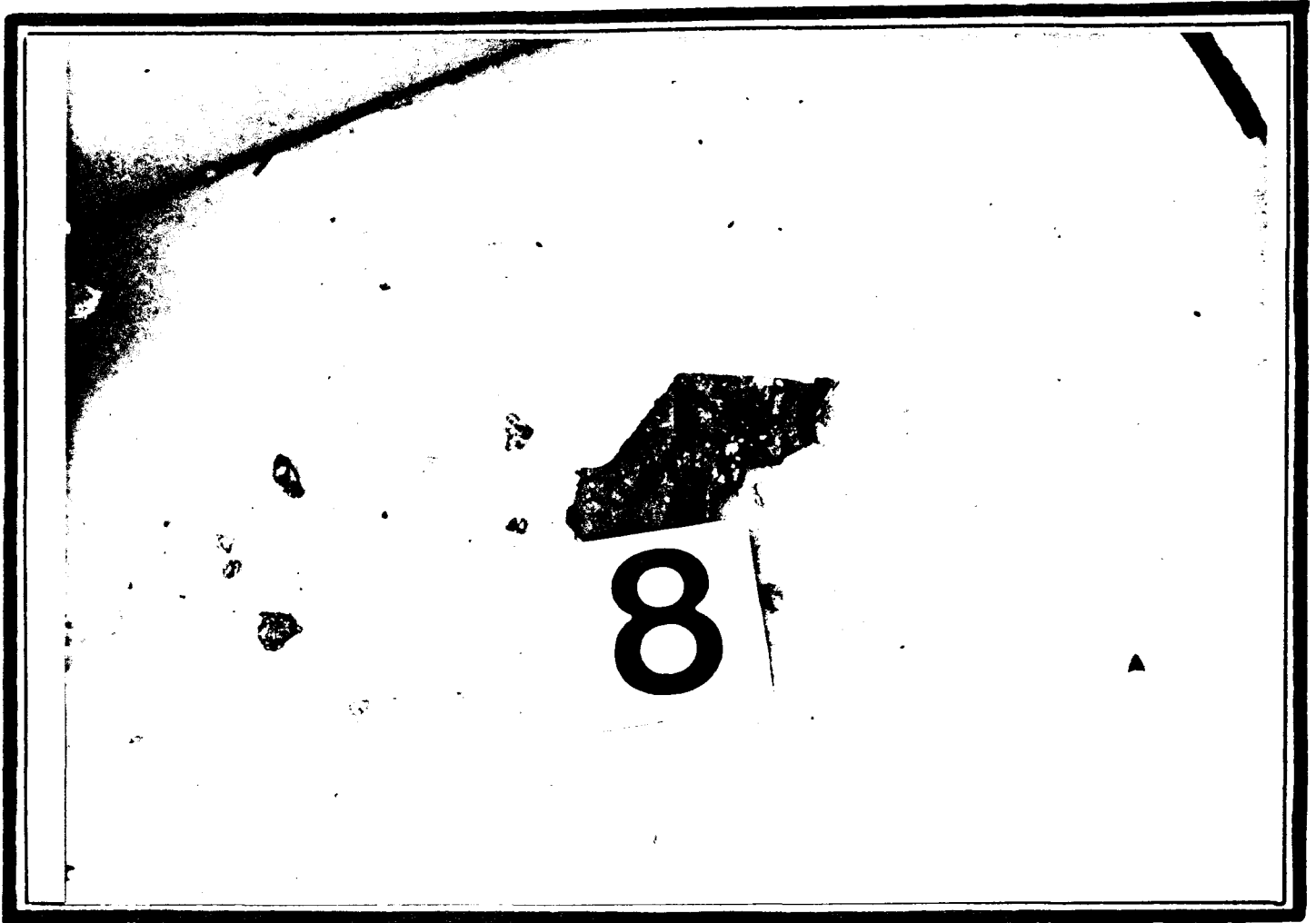


21

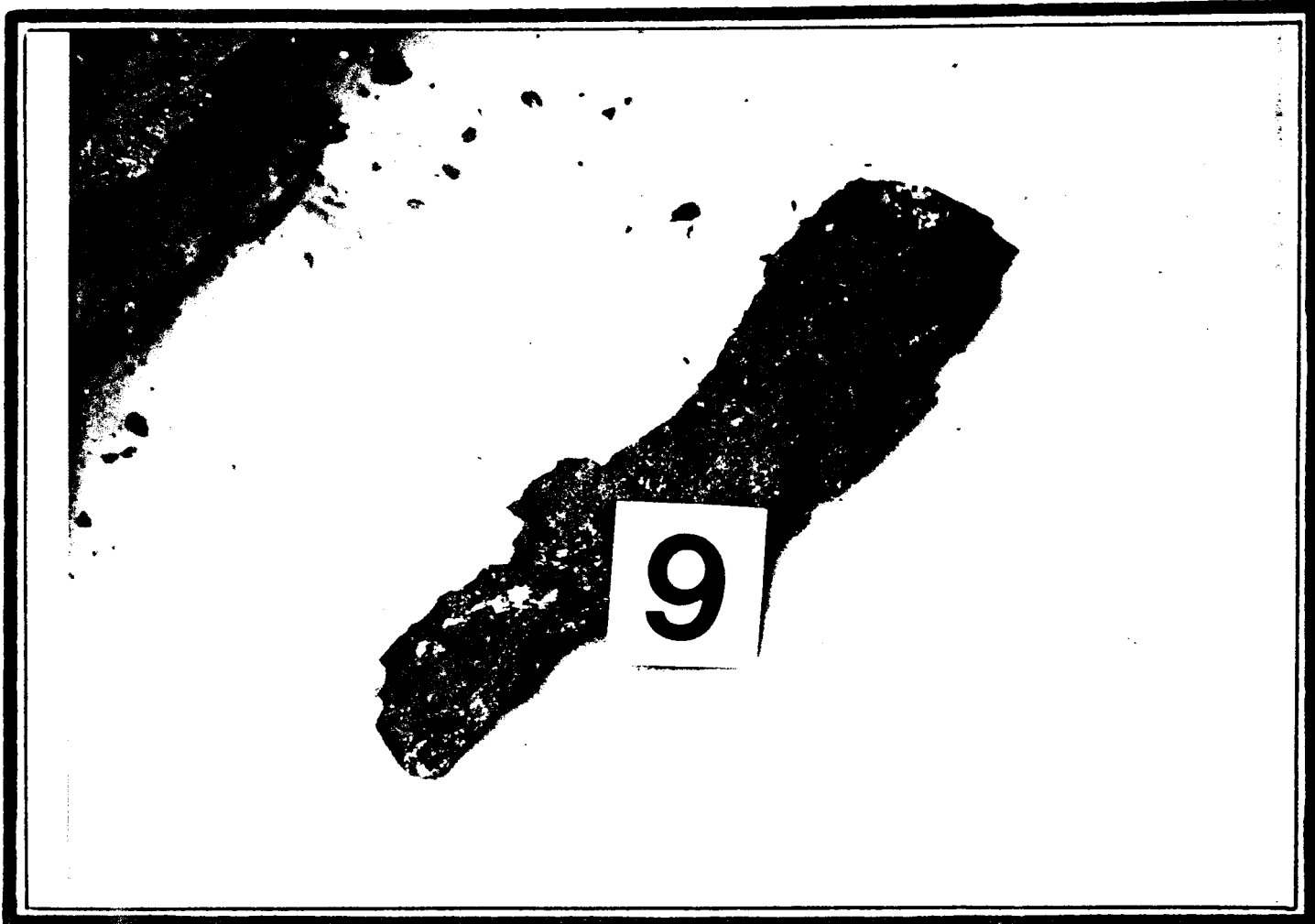


22

63

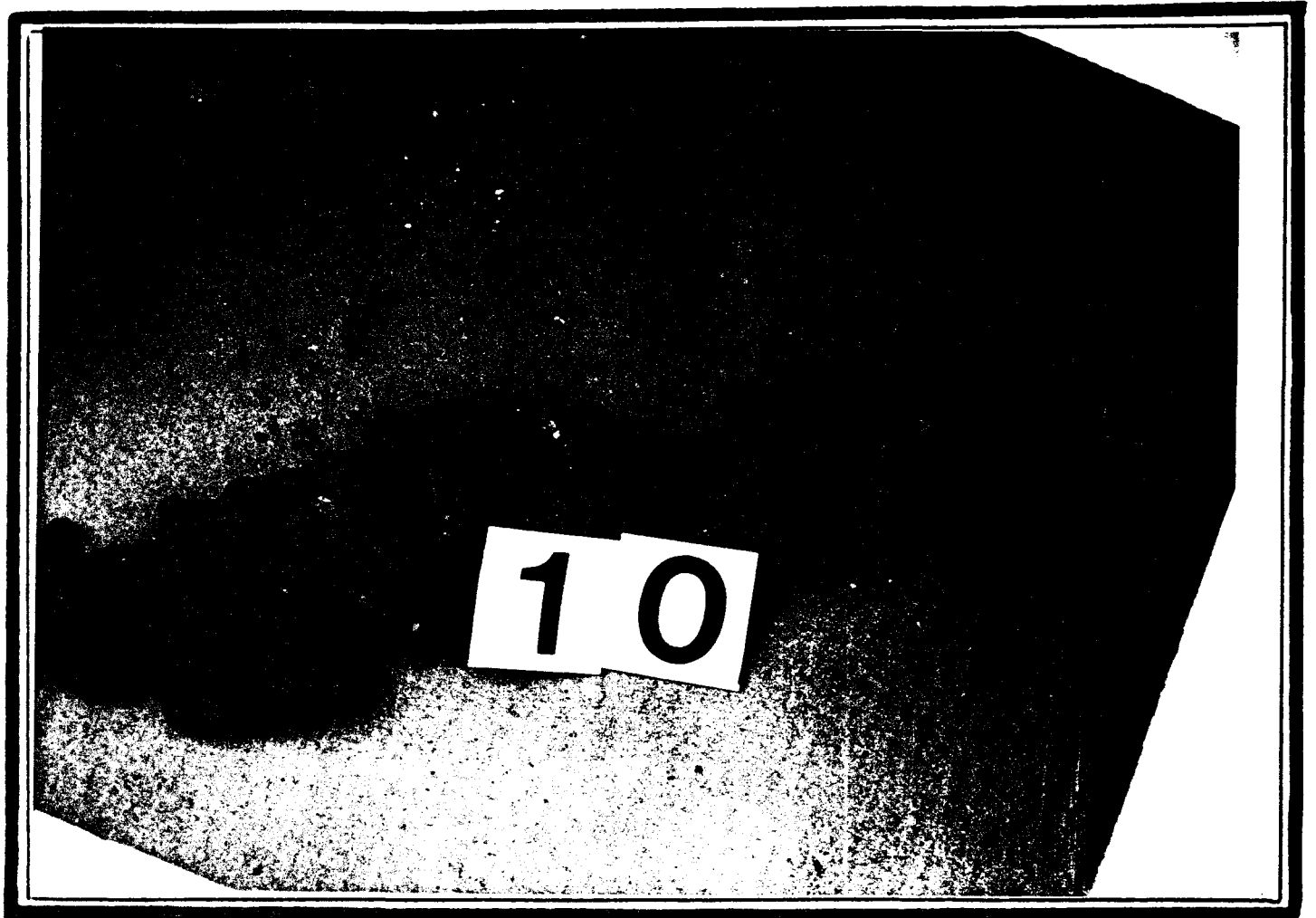


23



24

1963



25

63





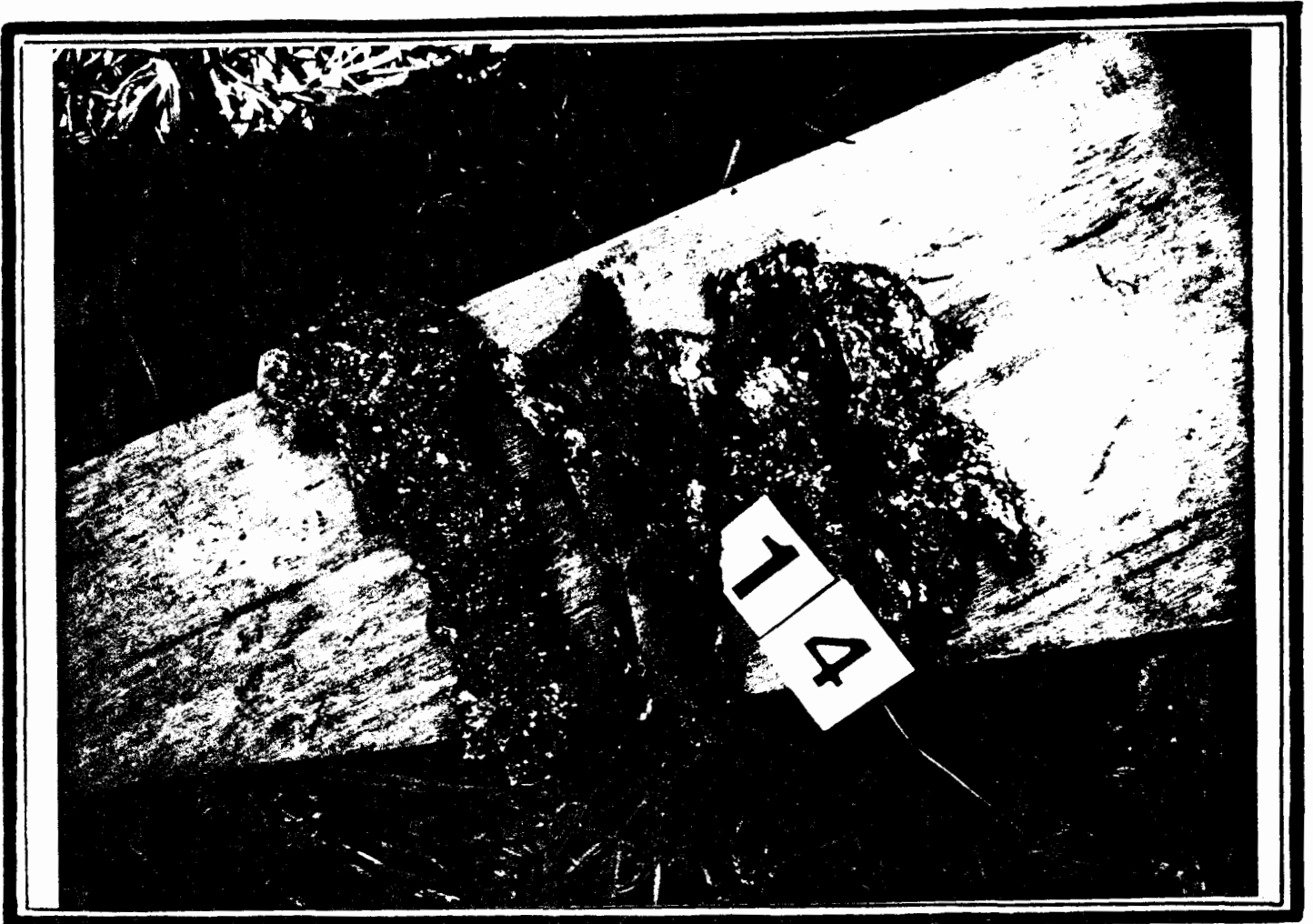
27

03



28

1807163



PHOTOS N° 28 et 29

objets découverts à hauteur de la couche
de terre noirâtre (voire photo n° 5)

29

83



PHOTOS N° 28 et 29

objets découverts à hauteur de la couche
de terre noirâtre (voire photo n° 5)

30

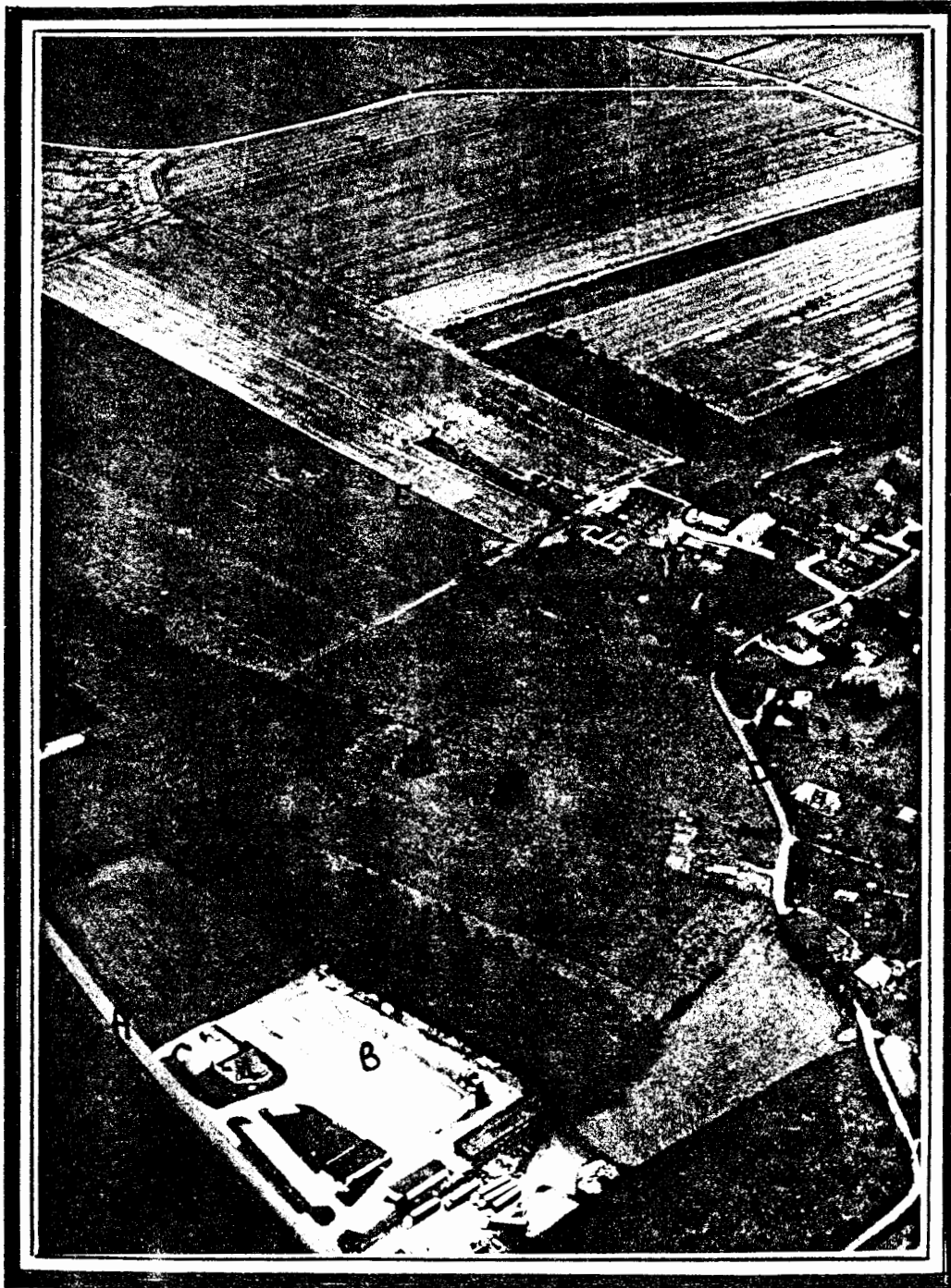
43



PHOTO N° 30

on remarque sur cette photographie que les
extrémités de cet objet métallique ne sont
pas oxydés

1



2

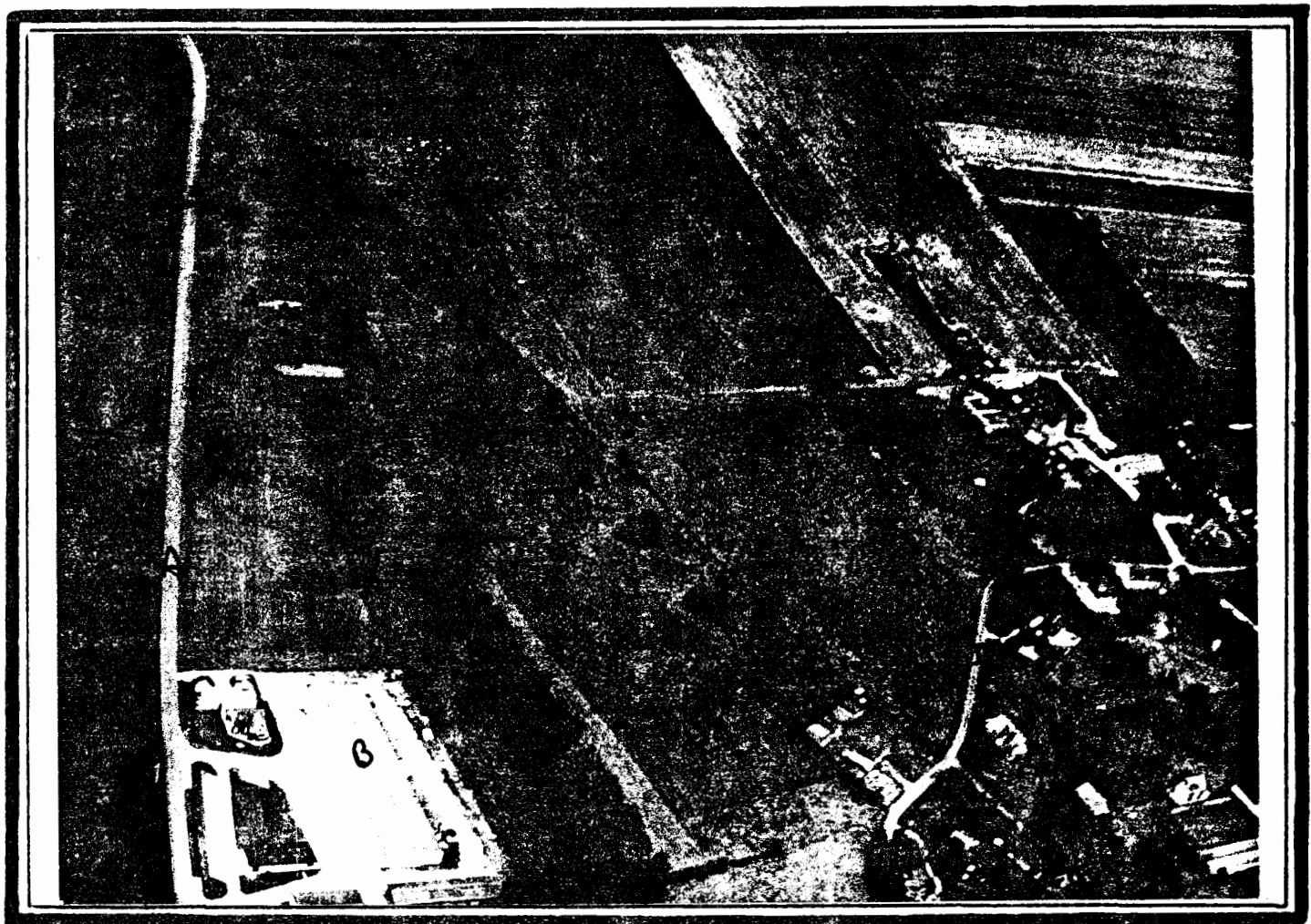


PHOTO N° 1 et 2

Vue générale des lieux prise à 500 mètres

- A : CD -
- B : Entreprise C
- C : Propriété P
- D : D
- E : Mouvement de terrain

3



PHOTO n° 3

Vue aérienne des lieux à 350 mètres
coté Nord.

4

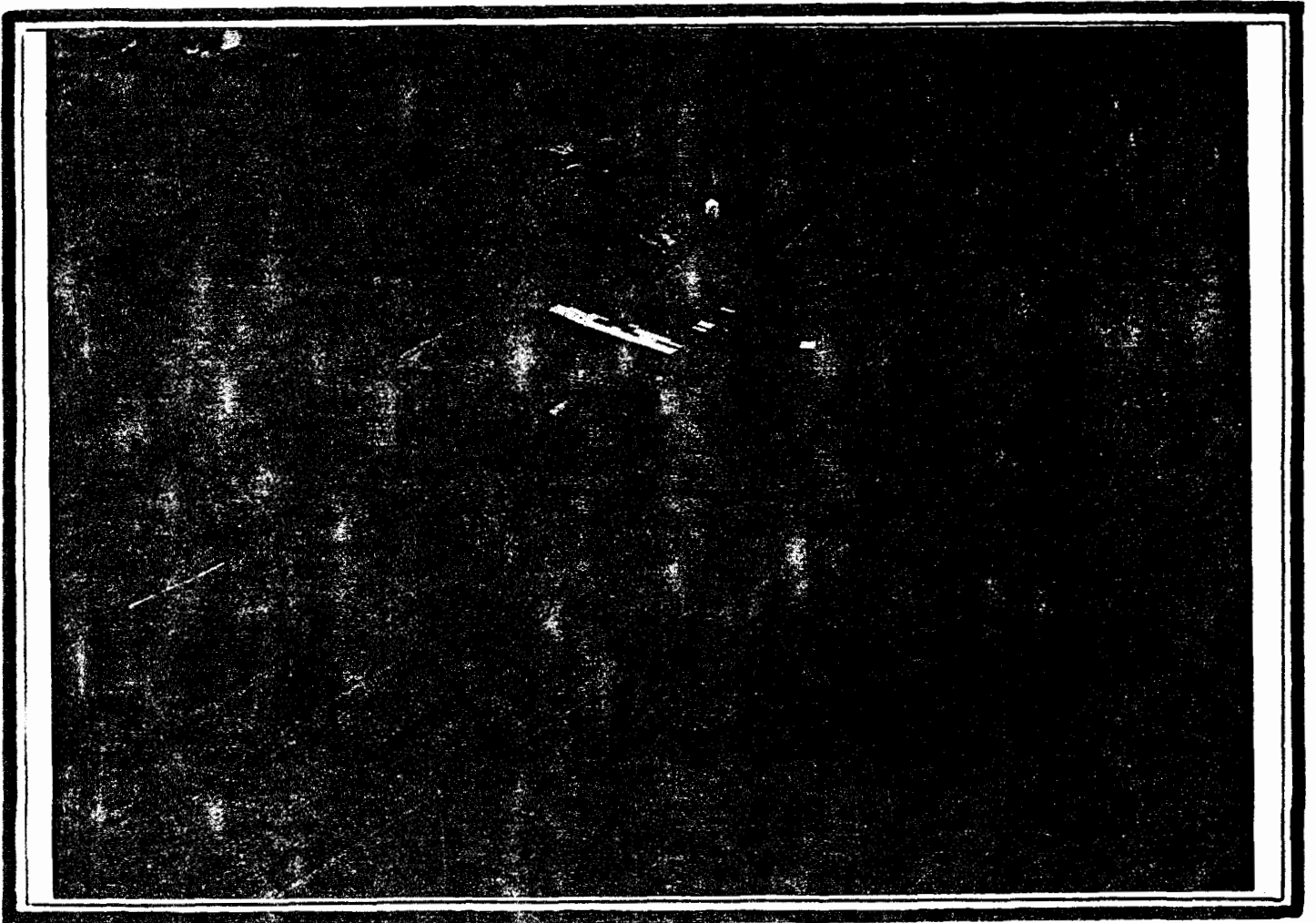


PHOTO n° 4

Vue aérienne des lieux à 350 mètres
coté sud-ouest.

5

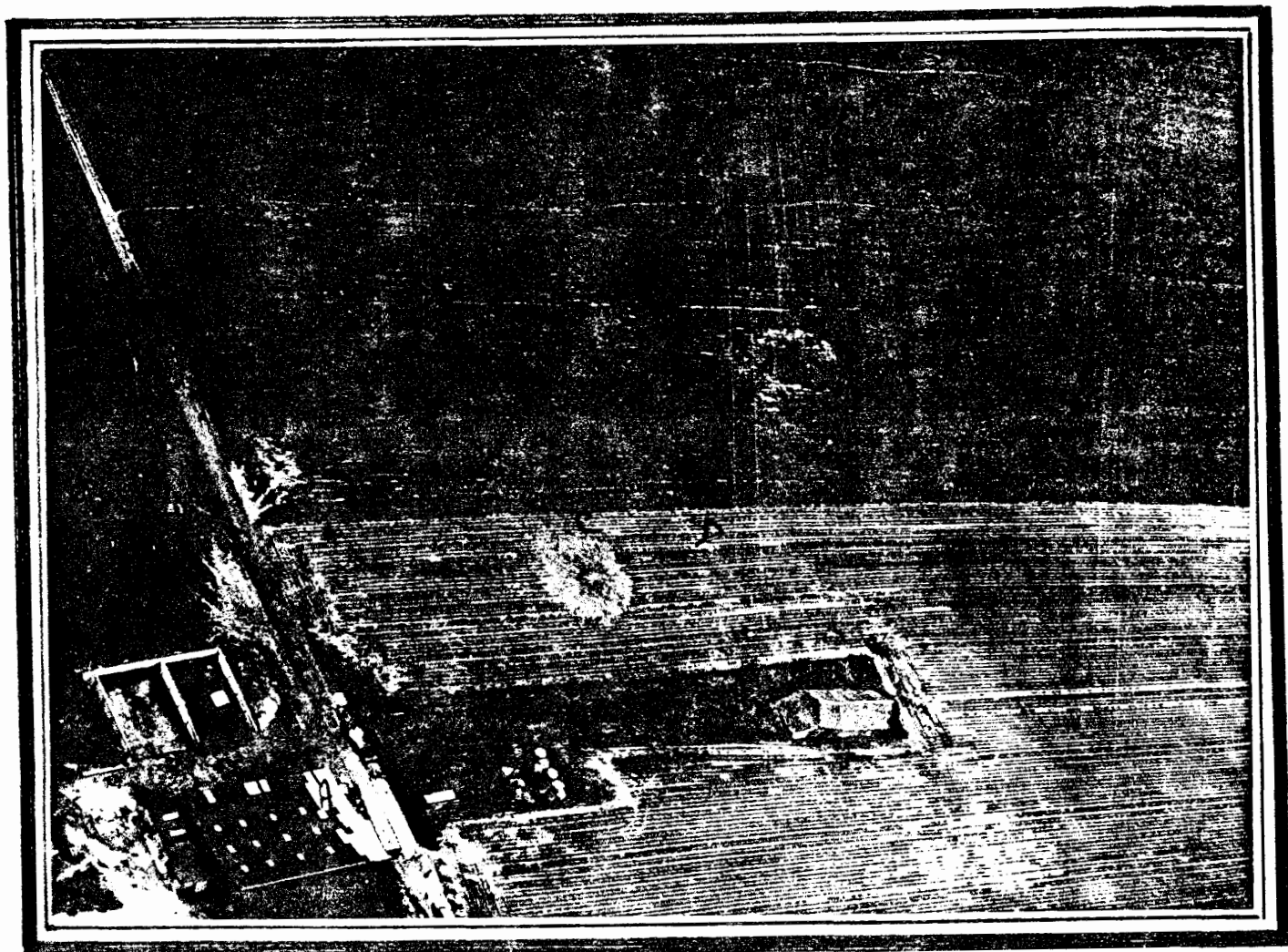


PHOTO N° 5

Vue aérienne de la ferme P

- A : hangar
- B : tuyau d'arrossage
- C : mouvement de terrain
- D : passage de lapins dans le maïs.

6



PHOTO N° 6

vue aérienne du mouvement de terrain

7



PHOTO N° 7

Vue du mouvement de terrain, coté Nord

8

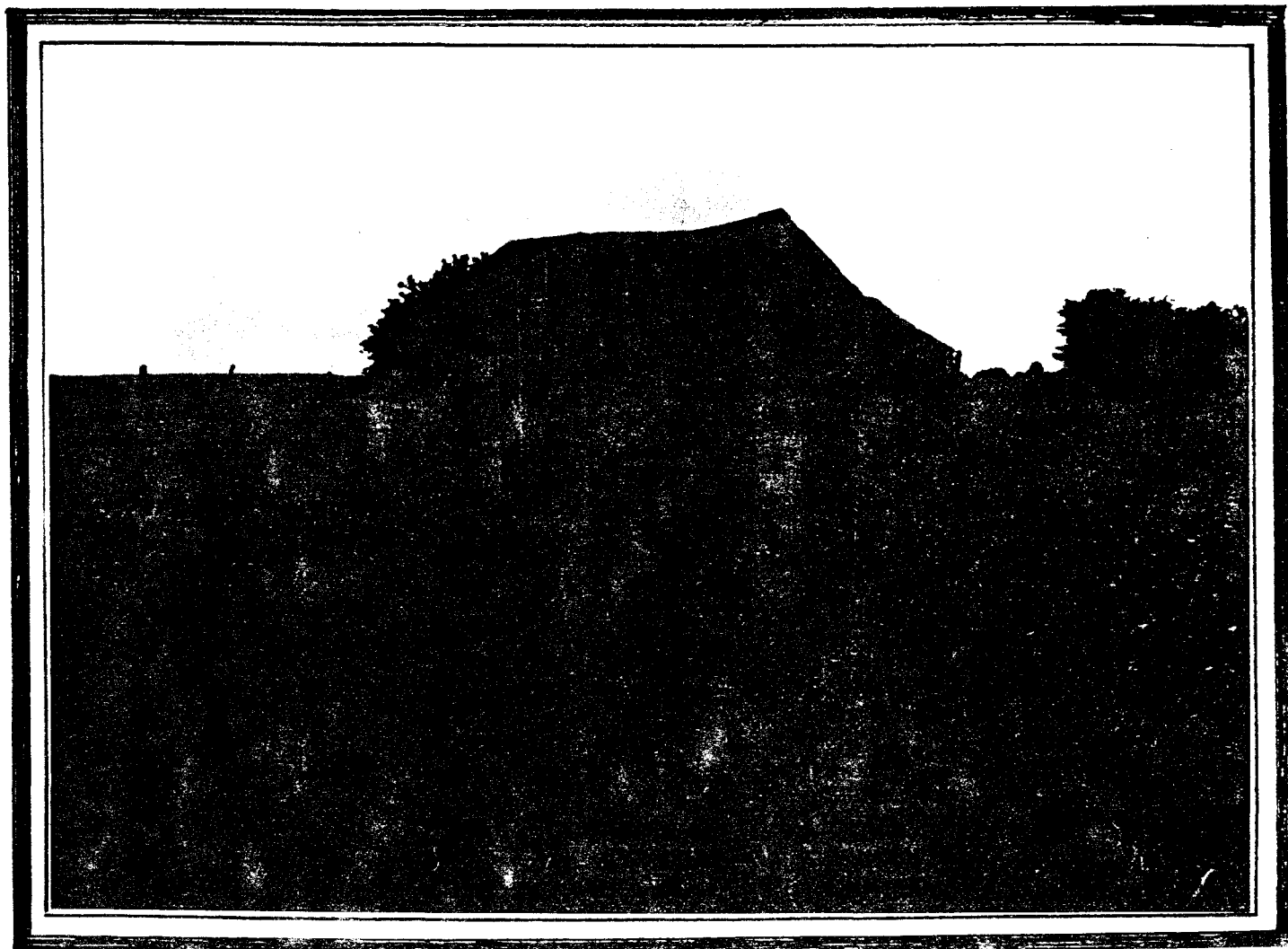


PHOTO N° 8

Vue du mouvement de terrain, coté Est

9

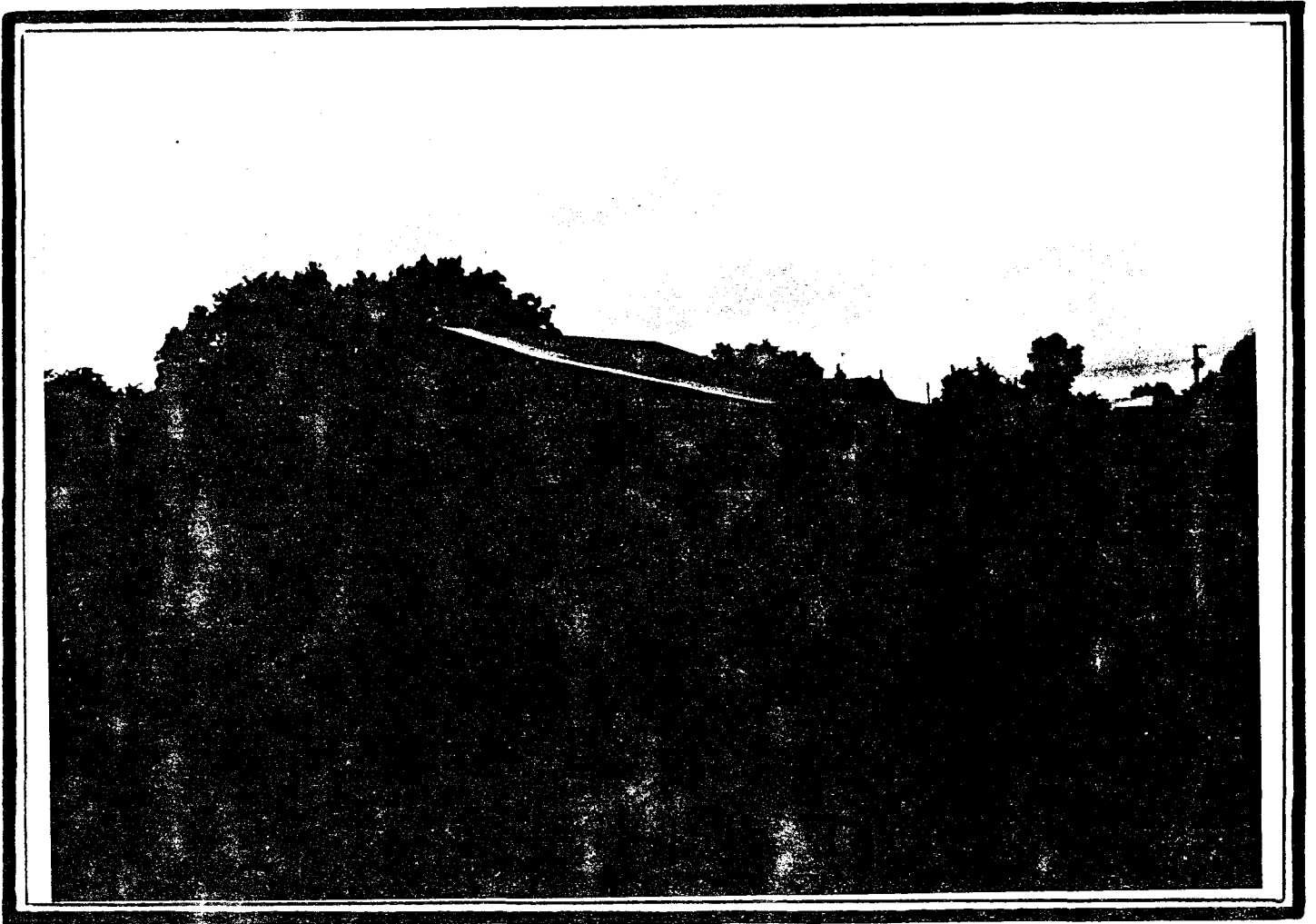


PHOTO N° 9

Vue du mouvement de terrain, coté Sud

10

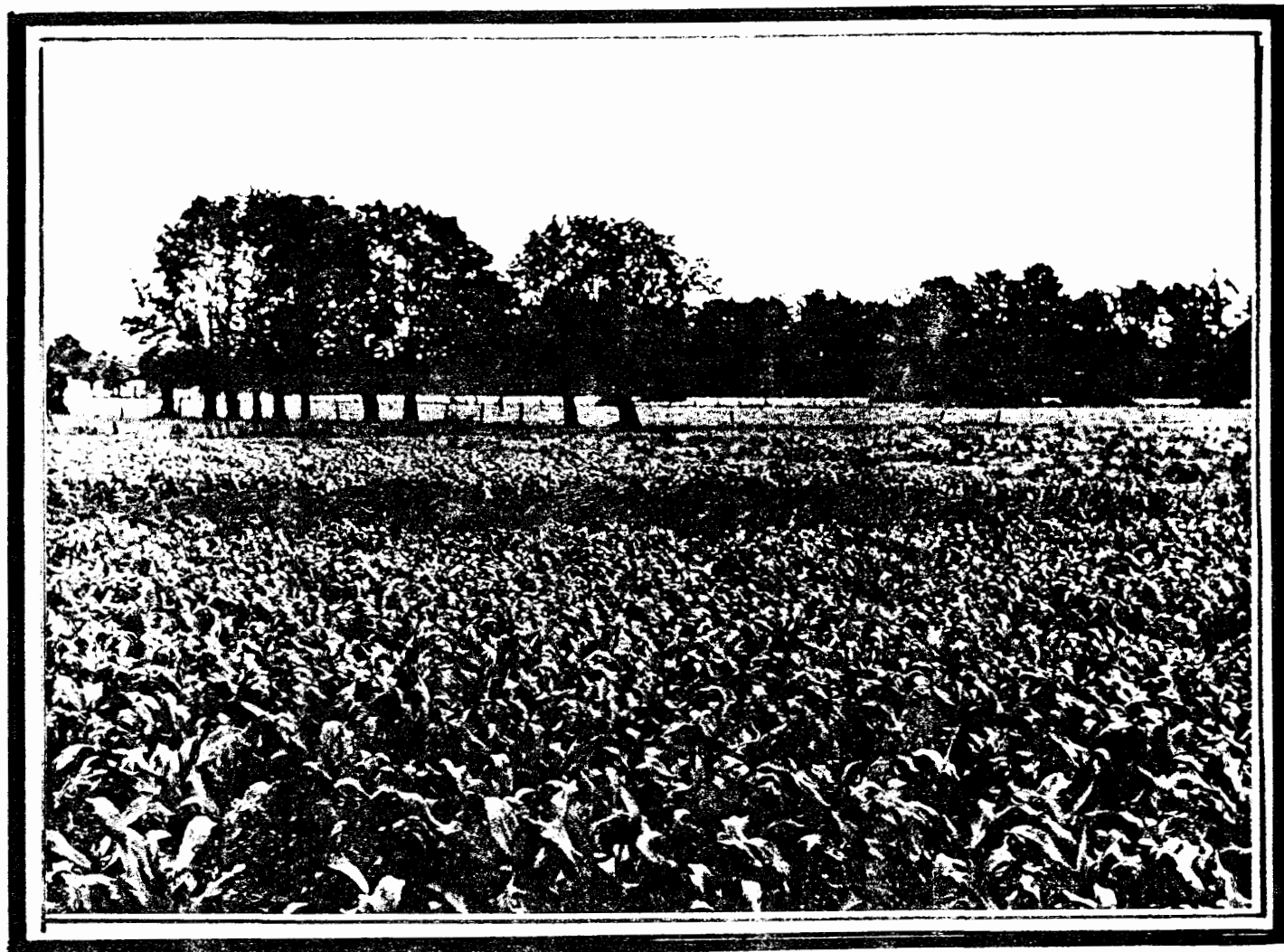


PHOTO N° 10

Vue du mouvement de terrain, coté Ouest

11



PHOTO N° 11

Vue prise sur le chemin d'accès au champ
de maïs et du mouvement de terrain.

12

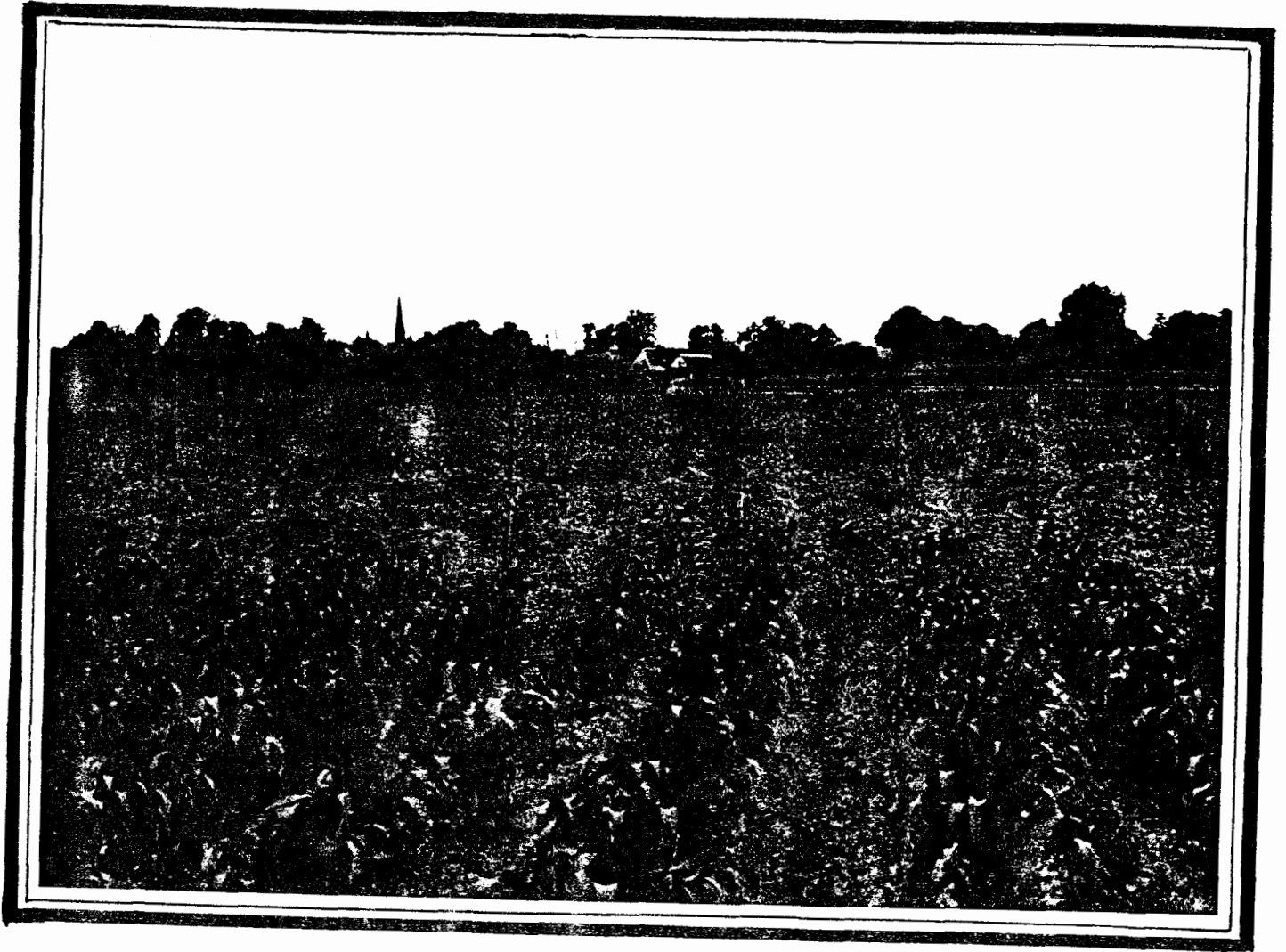


PHOTO N° 12

Vue prise à hauteur d'homme du mouve-
ment de terrain.

13



PHOTO N° 13

Vue prise à 50 cm du sol du mouvement
de terrain ?

14



PHOTO N° 14

Vue prise à 50 cm du sol du mouvement
de terrain

15

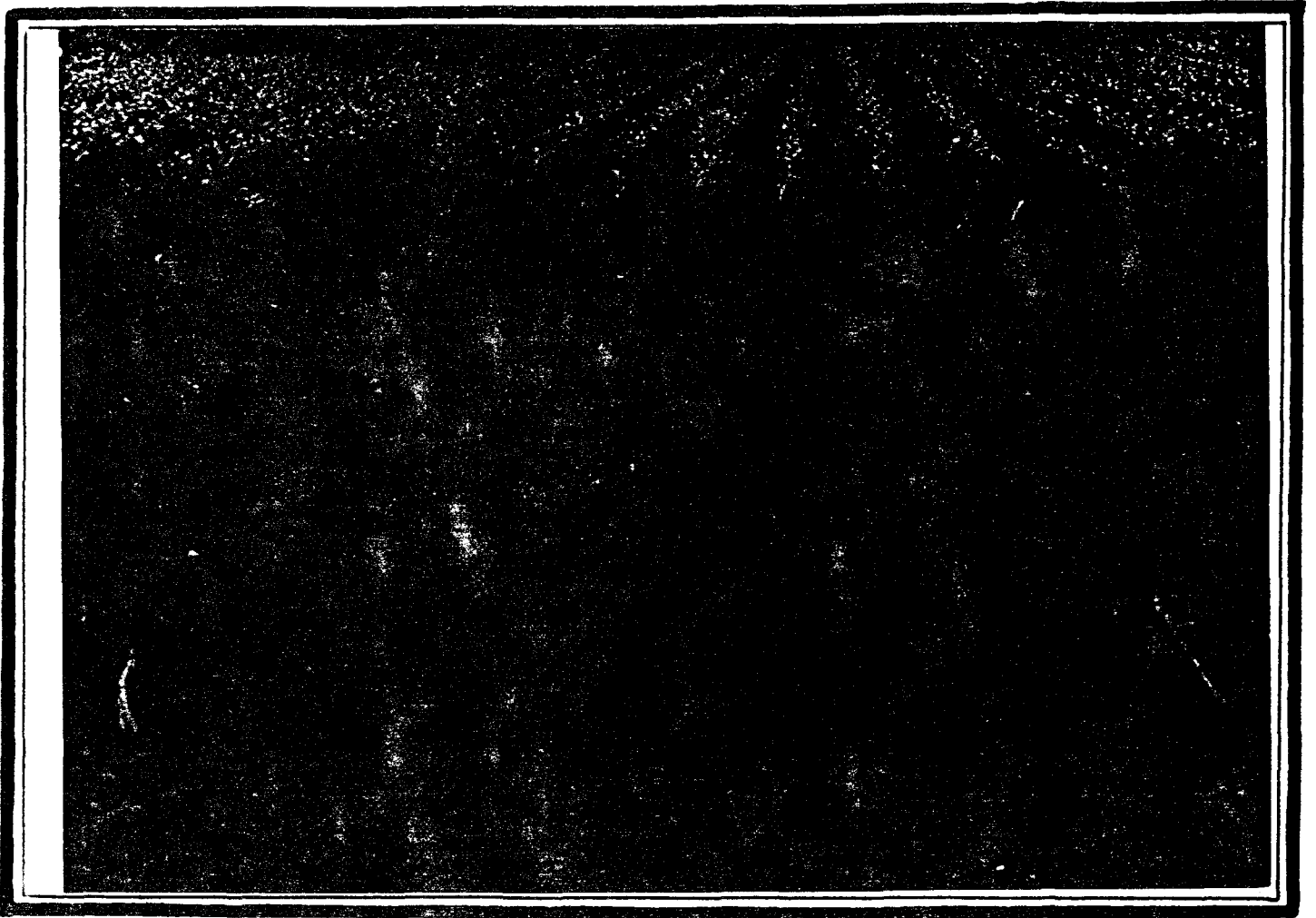


PHOTO N° 15

Vue du fossé autour du noyau de terre
et des silex sortis du sol.

On remarque un orifice d'échappement.

16

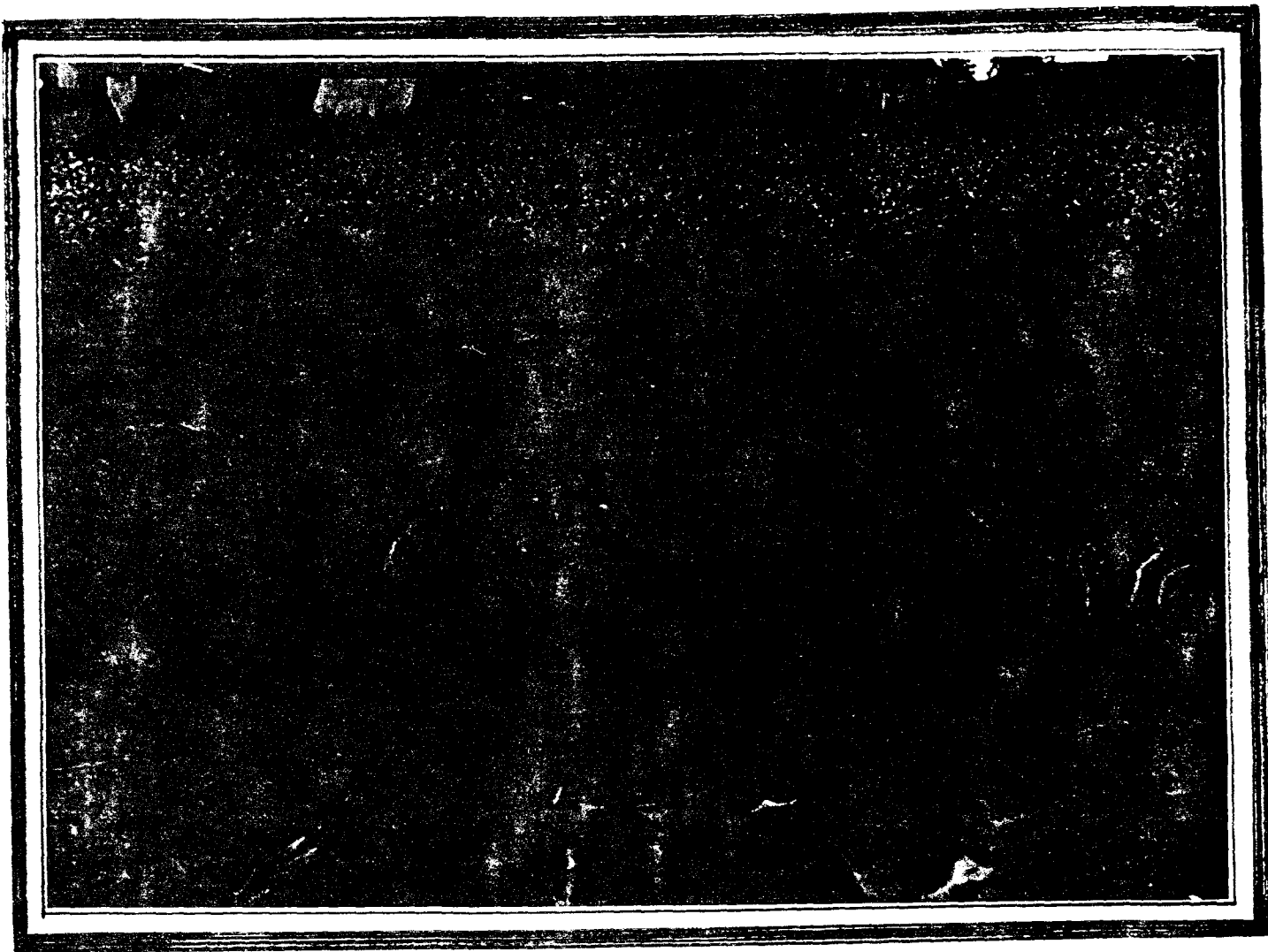


PHOTO N° 16

Vue du noyau de terre et des silex
sortis du sol avec un fossé de 140 à 170
cm de profondeur.

17



PHOTO N° 17

Vue du noyau, coté Nord, on remarque
les gros silex avec de l'argile des pro-
fondeurs.

18

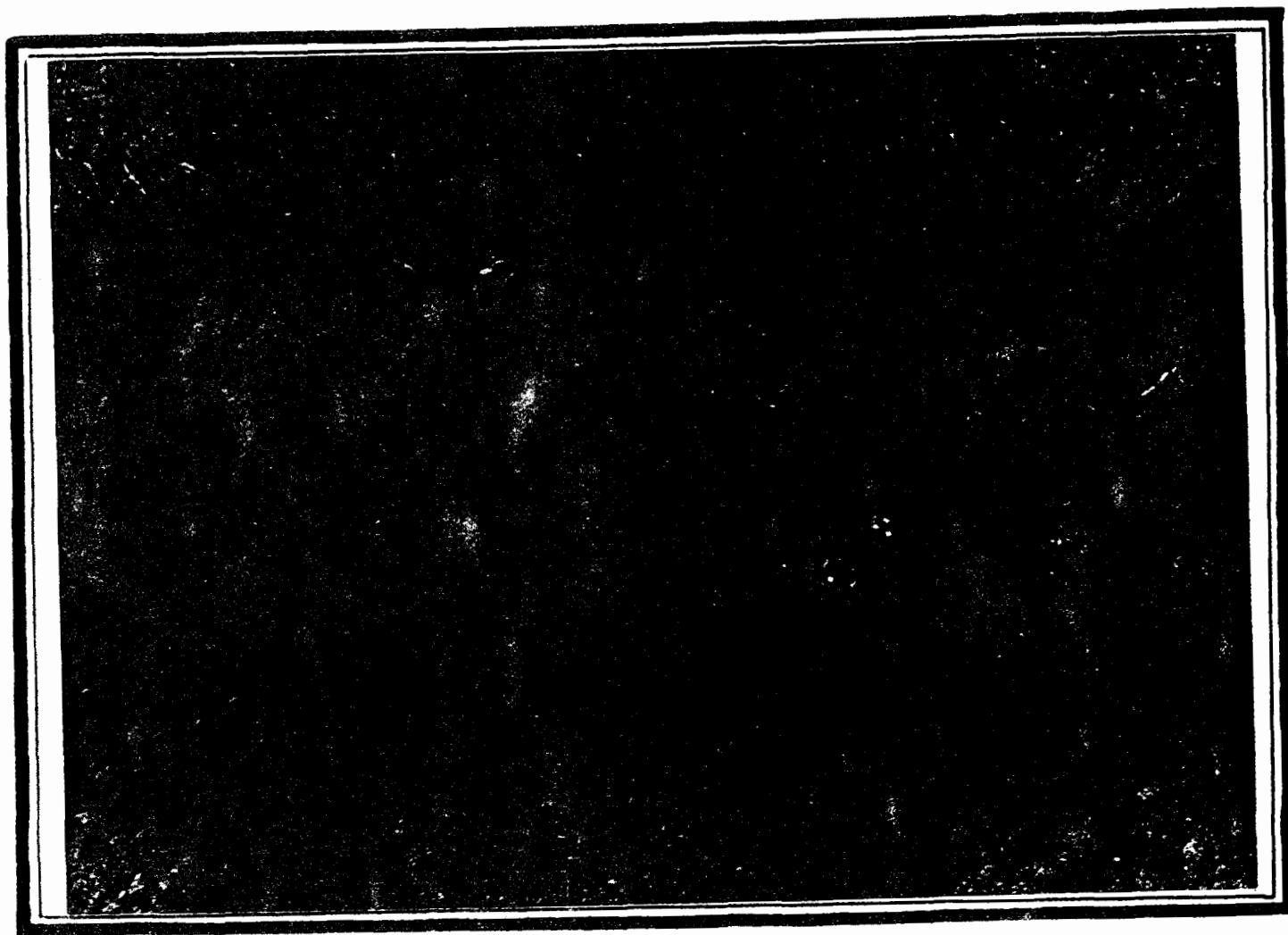


PHOTO N° 18

Vue du noyau, coté Nord, on remarque
les gros silex avec de l'argile des pro-
fondeurs

19

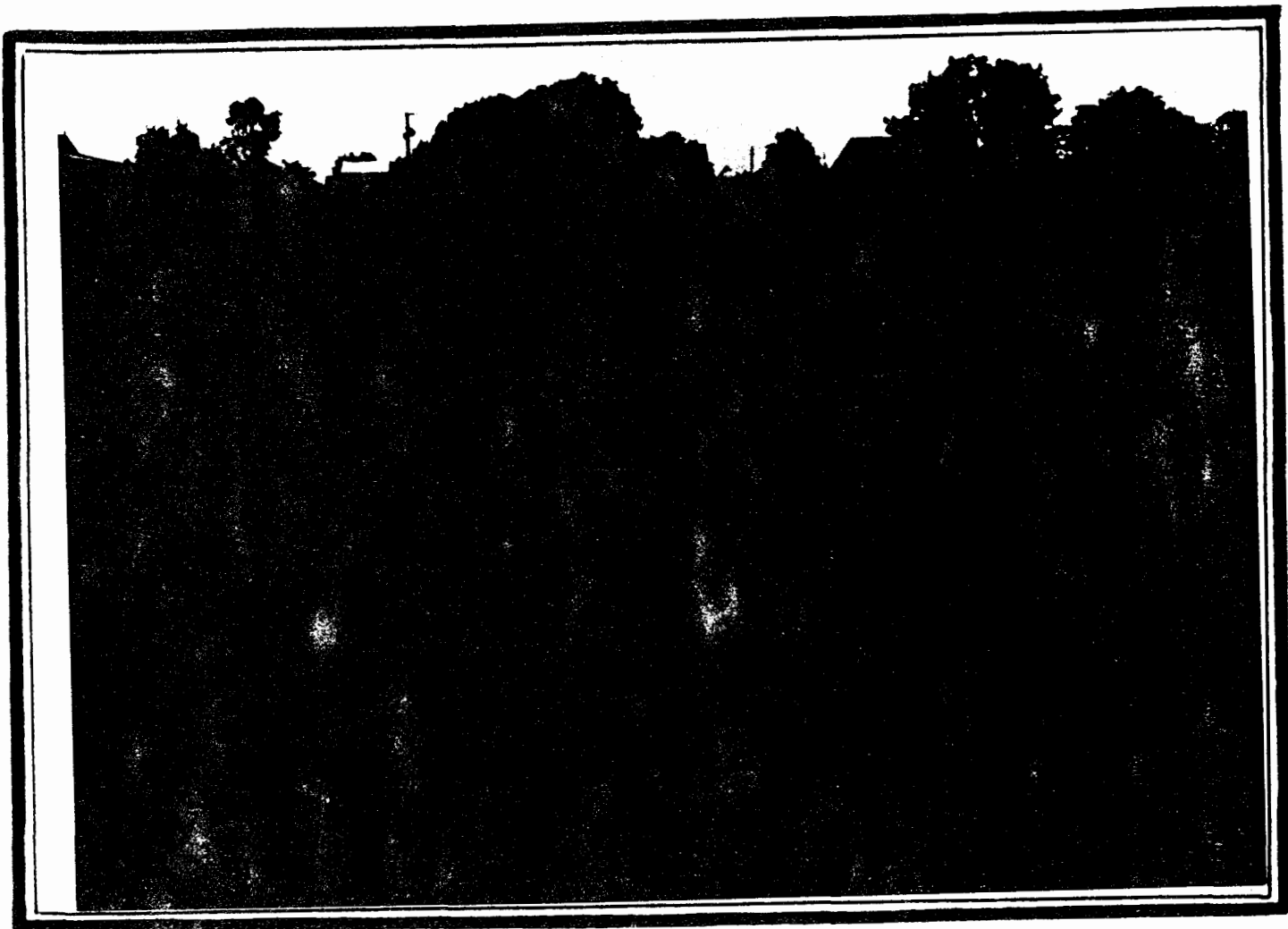


PHOTO N° 19

Vue du maïs soufflé et couché par la
terre projetée aux cours d'une explosion.

20

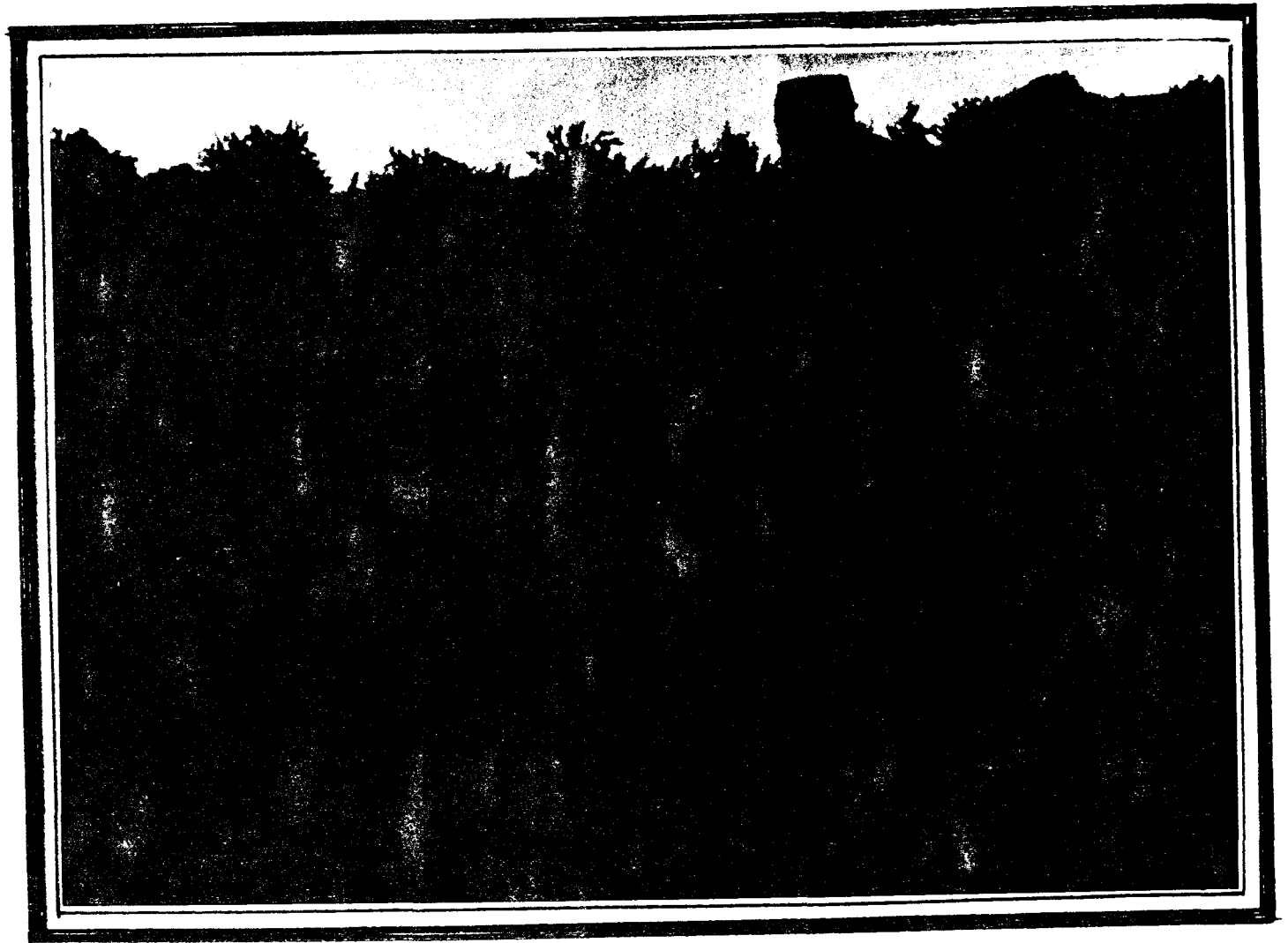


PHOTO N° 20.

Vue rapprochée des plants de maïs en
bordure du mouvement de terrain.

90307103

PARTIE AFFERENTE AUX OBJETS METALLIQUES

DECOUVERTS AUX COURS DES FOUILLES

PHOTOS 15 A 27

se sont les prises de vue des objets
découverts au fur et à mesure du terrasse
ment



16

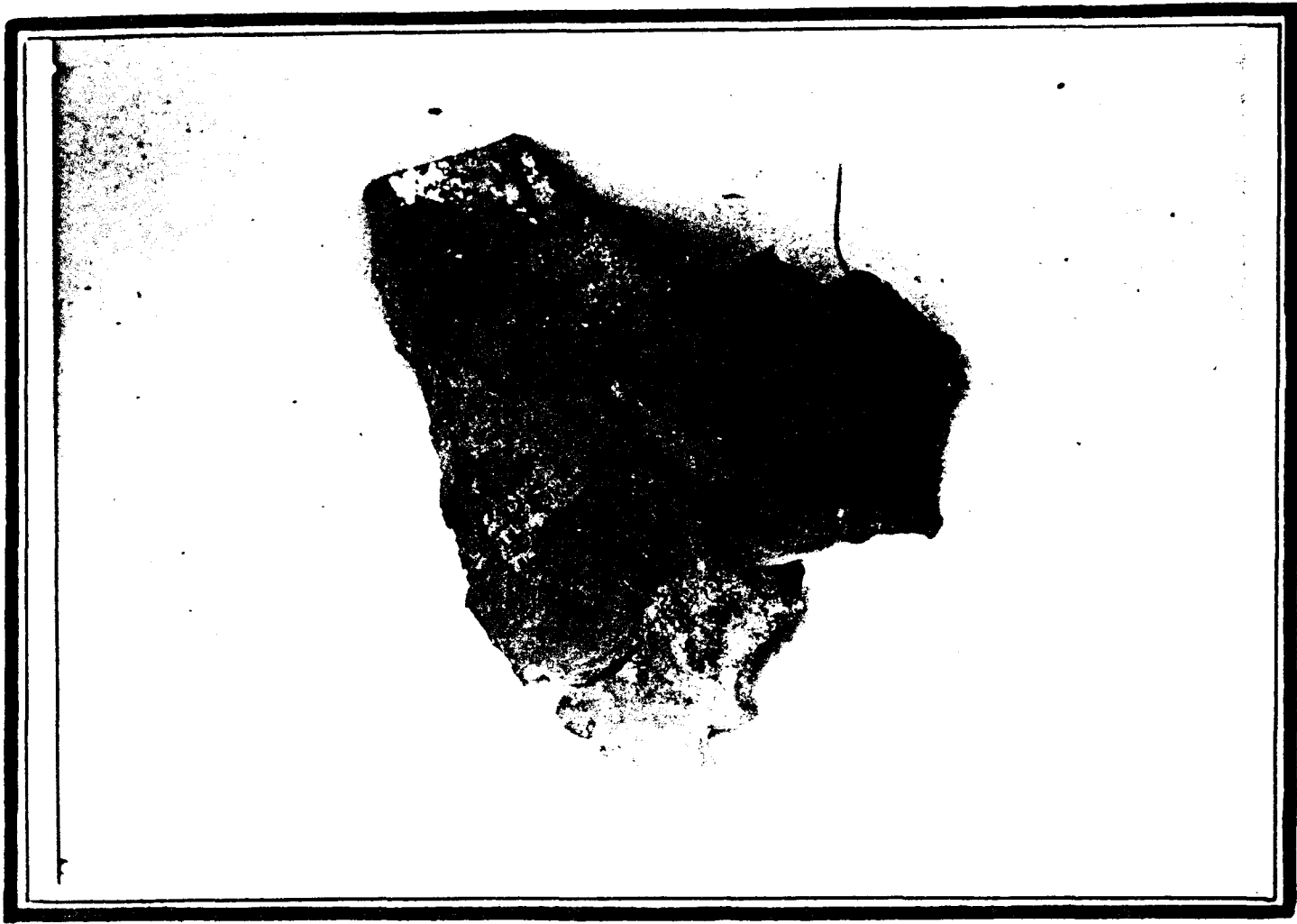
33



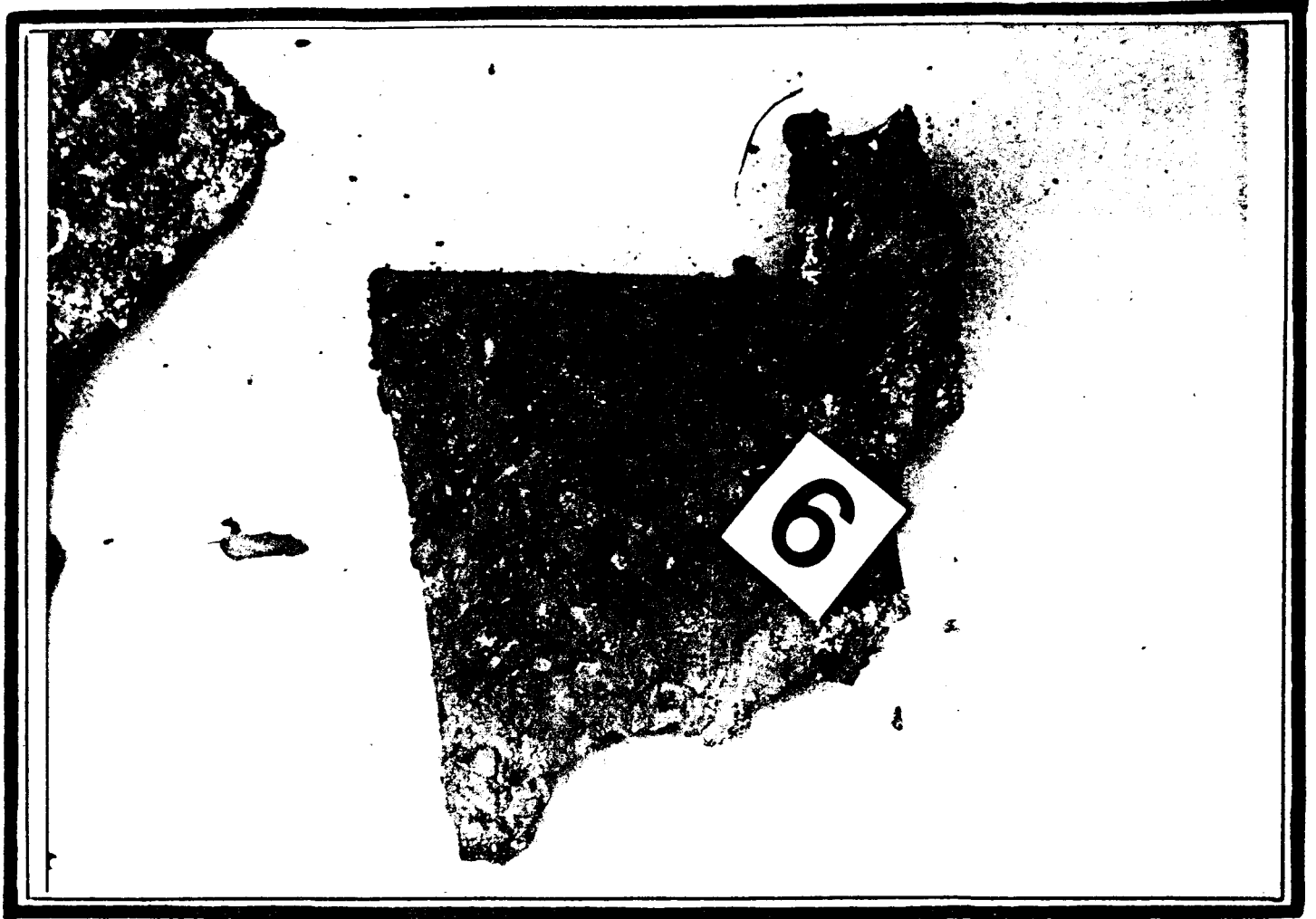


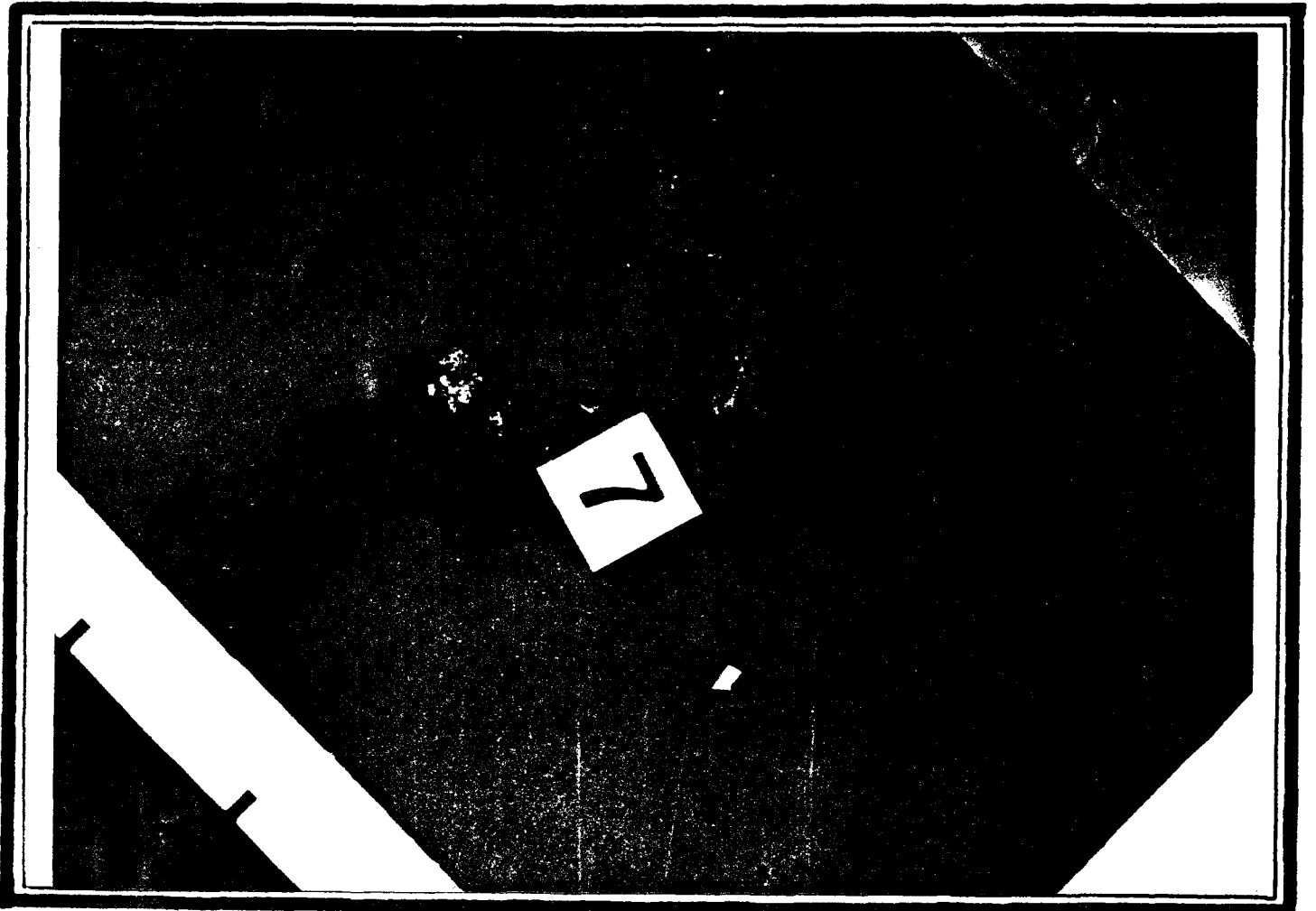
18

3



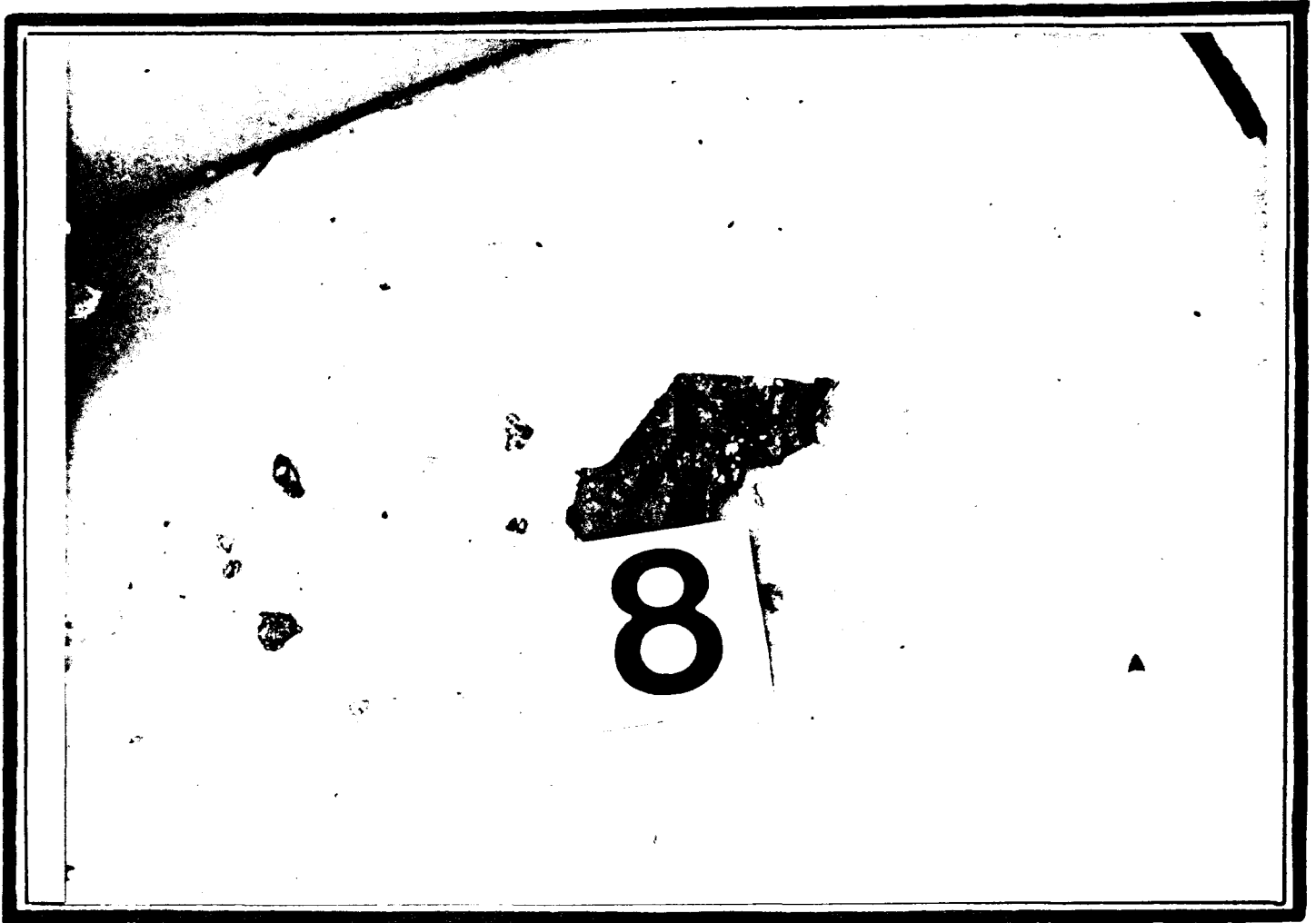




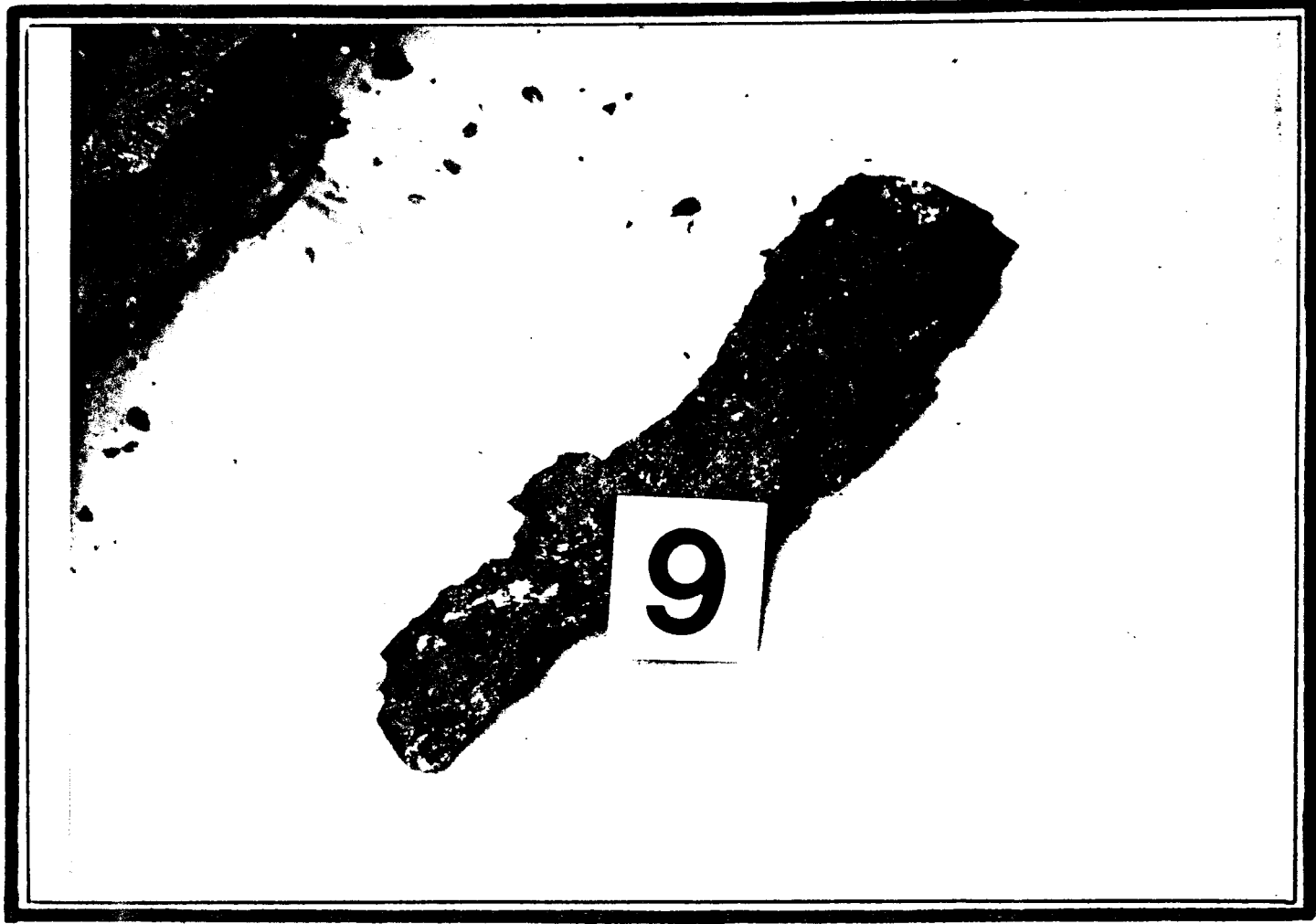


22

63



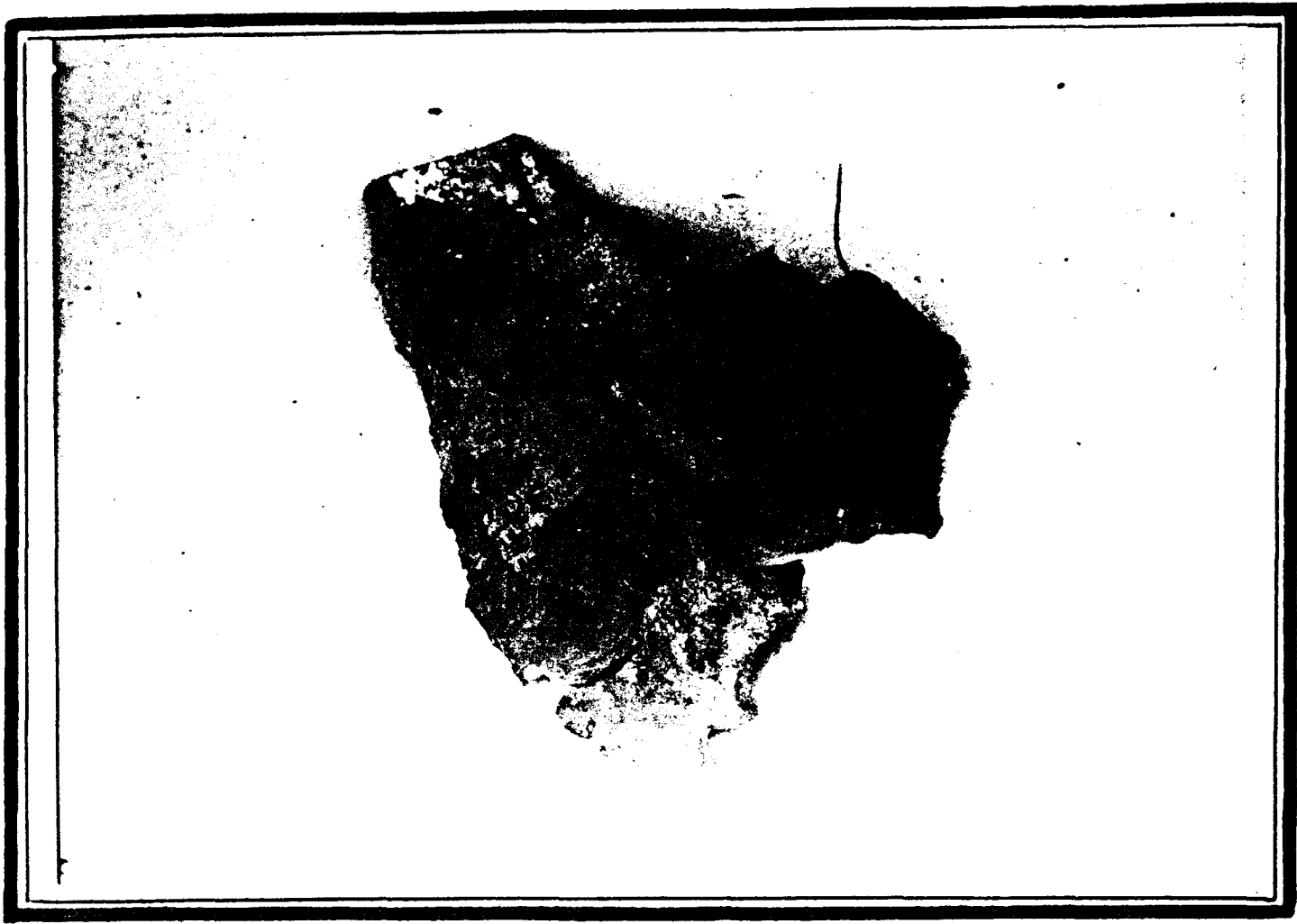
23



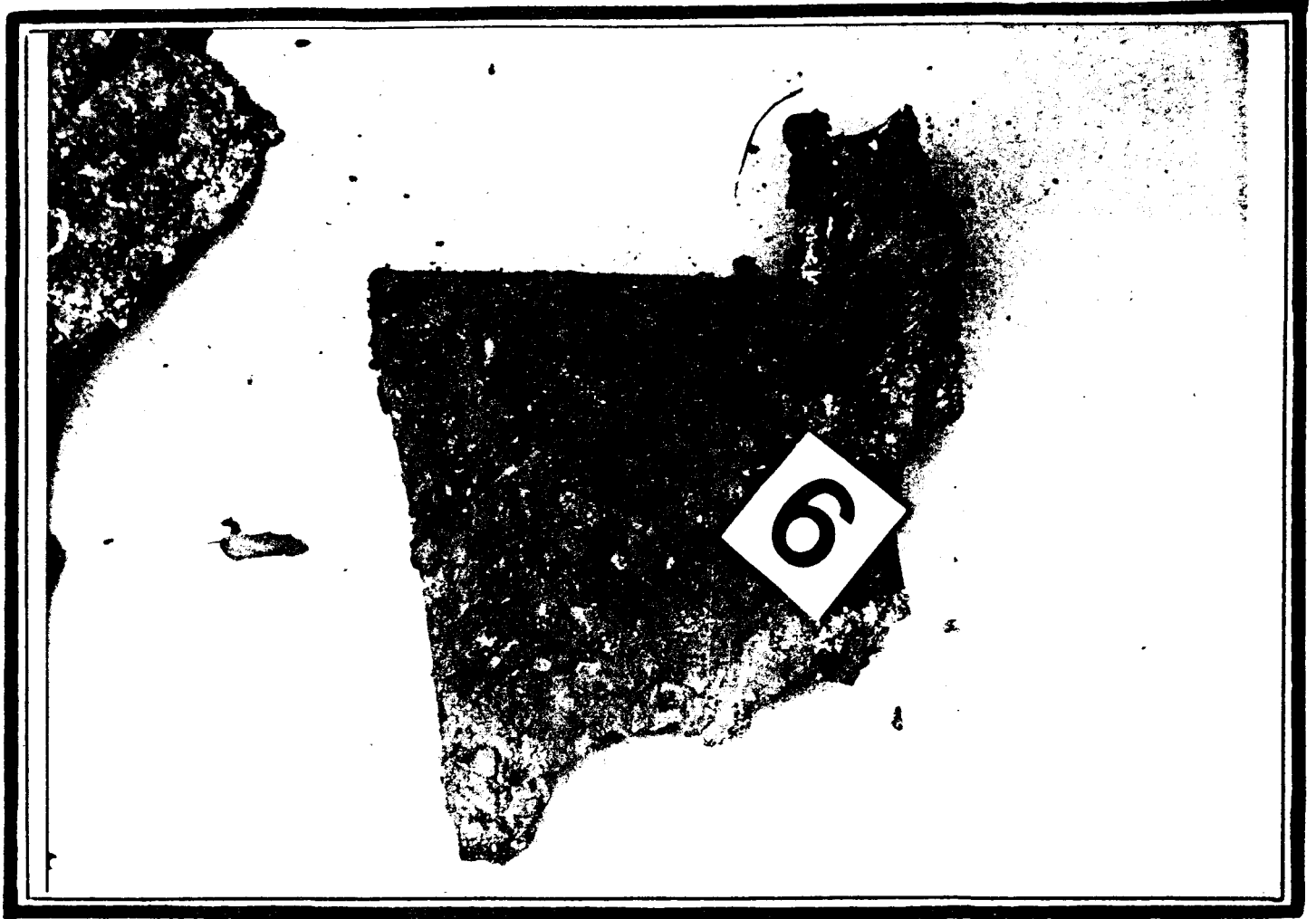


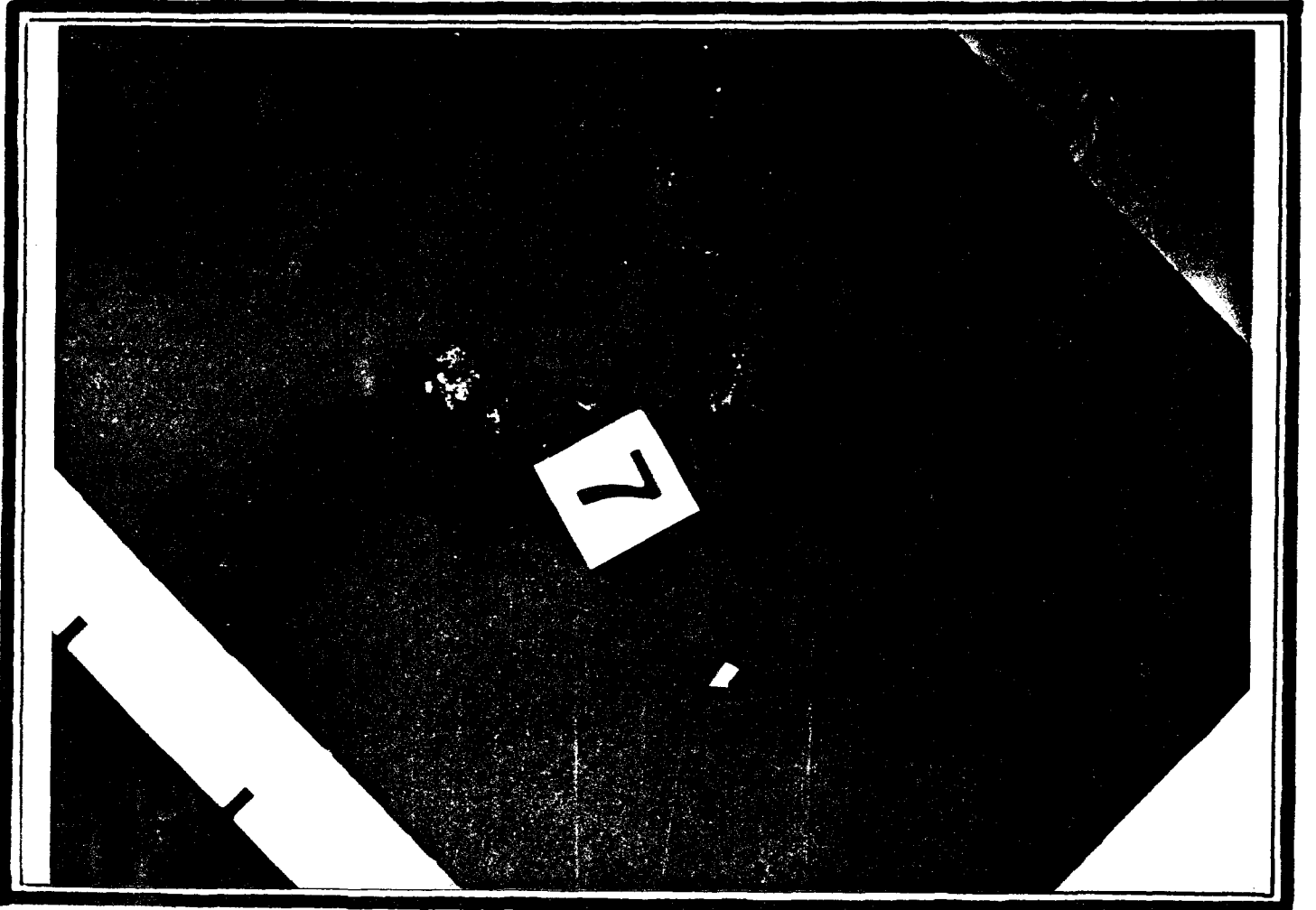
18

3









22

63

